

PRÉSIDENTENCE-MÉDIAS

Tebboune : «Le Sommet arabe se tiendra durant le dernier trimestre 2022»

P. 24

6^{ÈME} SOMMET UE-UA

M.Lamamra représente le Président Tebboune à Bruxelles

P. 24

ALGÉRIE-OMAN

M. Boughali examine avec son homologue omanais les relations "privilégiées" entre les deux pays

P. 24

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune : «Nous œuvrons à construire une démocratie responsable et non une démocratie de façade»



«Nous cherchons effectivement à construire une démocratie responsable et non une démocratie de façade qui, en son sein, n'est qu'une république bananière», a indiqué le Président Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale. La démocratie est, selon le chef de l'Etat, «une école où ceux qui en ont tiré des enseignements vivent confortablement», car c'est «une affaire sociétale et non une affaire propre au pouvoir».

P.p 4-5

APN - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Benziane : «La Constitution de 2020 a institué le CNRST en tant qu'organe consultatif »

P. 3

**ONS
3,4% de croissance au 3^{ème} trimestre 2021**

P. 6

COVID-19

Réception d'équipements de protection contre le virus provenant de l'UE

P. 10

SANTÉ

SCHIZOPHRÉNIE

Comment réagir face aux délires psychotiques ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS (2^È JOURNÉE)

Chauds derbies maghrébins au menu du CRB et l'ESS

P. 21



CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Meta engage 90 millions de dollars pour mettre fin à des poursuites

P. 17

ANP

Arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

P. 24

ENERGIE

M. Arkab en visite de travail au Niger



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a entamé mercredi une visite de travail au Niger, au cours de laquelle il prendra part aux travaux de la 3e édition du Forum des mines et du pétrole, organisé par le Gouvernement du Niger et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a indiqué le ministère dans un communiqué.

M. Arkab qui est accompagné du P-dg du Groupe Sonatrach et de cadres du ministère, a été accueilli par son homologue nigérien et l'ambassadeur d'Algérie au Niger, a précisé la même source.

Organisé sous le thème "Intégrer les industries minières et pétrolières dans le développement des chaînes de valeur régionales", le forum abordera le potentiel des chaînes d'approvisionnement régionales et la perspective d'harmoniser les éléments essentiels des cadres de politique fiscale du secteur géo-extractif dans la région.

Des ministres, des experts et des responsables des États membres de la CEDEAO, des professionnels des industries minières et pétrolières, ainsi que des responsables des petites et moyennes entreprises (PME), prendront part à cette rencontre de trois jours, lit-on dans le communiqué.

DIPLOMATIE

M. Merzak Belhimeur nouvel ambassadeur d'Algérie au Vanuatu



Le gouvernement du Vanuatu a donné son agrément à la nomination de M. Merzak Belhimeur, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Vanuatu avec résidence à Canberra, indique, mercredi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

M. Abderrahmane Benguerrah nouvel ambassadeur d'Algérie aux Maldives

Le gouvernement Maldivien a donné son agrément à la nomination de M. Abderrahmane Benguerrah, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République des Maldives, avec résidence à New Delhi, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

PARLEMENT

APN : une plénière consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra jeudi une plénière consacrée aux questions orales destinées à cinq (05) ministres, a indiqué un communiqué de la chambre basse.

"Il s'agit de quatre (04) questions destinées au ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, trois (03) au ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, deux (02) à la ministre de la Culture et des arts, trois (03) questions au ministre de l'Agriculture et du développement rural et trois (03) questions au ministre des Travaux publics", précise la même source.

UNIVERSITÉ D'EL-OUED
Ouverture de 85 spécialités pour la formation doctorante

Quatre-vingt-cinq (85) spécialités sont ouvertes à l'Université Hamma Lakhdar d'El-Oued pour la formation doctorante (système LMD), pour la saison 2021-2022, a-t-on appris des responsables de cette structure universitaire.

L'ouverture de ces spécialités intervient en réponse de la tutelle aux propositions de l'Université d'El-Oued d'ouverture de nouvelles spécialités de formation en vue de renforcer l'encadrement pédagogique de cet établissement de l'enseignement supérieur, a affirmé le recteur, Pr.Omar Ferhati.

Les spécialités sont réparties entre les sept (7) facultés de l'Université d'El-Oued, avec notamment 19 spécialités pour la Faculté des sciences humaines et sociales (dont 4 pour l'Institut des sciences islamiques), 17 autres pour la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, 10 pour la Faculté de technologie, 7 pour celle de Droit et sciences politiques, 12 pour la Faculté des lettres et langues et 10 pour la Faculté des sciences exactes, avec un total de 30 projet de filière.

Selon le même responsable, il a été prévu dans le cadre de ces spécialités 259 postes de formation de troisième cycle (doctorat), au titre de la qualification des établissements de l'enseignement supérieur.

L'accès à ces 85 spécialités de formation doctorante s'effectue sur concours national prévu en huit (8) phases, devant débuter le 24 février courant et s'achever le 19 mars prochain, après étude des dossiers par voie électronique, a fait savoir le recteur.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1
«AHMED BENBELLA»
5.860 candidats au concours de doctorat

Les dossiers de 5.860 candidats au concours de doctorat de l'année universitaire en cours (2021-2022) à l'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» ont été acceptés, a-t-on appris mardi après de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Le chargé de communication Mohamed Laabassi a indiqué que l'université d'Oran 1 a enregistré le dépôt de 6.868 dossiers de candidatures pour le concours de doctorat, soulignant qu'à l'issue de l'étude administrative et scientifique et l'examen des recours, 5.860 dossiers ont été acceptés.

L'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» a ouvert 90 postes de formation en cycle de doctorat pour l'année universitaire en cours répartis à travers 27 spécialités.

Les filières d'informatique, chimie, bibliothéconomie ont ouvert 15 postes chacune, alors qu'environ 12 et 3 postes sont accordés aux filières de mathématiques, arts optiques, études linguistiques, biotechnologie et nutrition.

La date des concours a été fixée du 3 au 17 mars prochain selon chaque spécialité.

L'université d'Oran 1 a mobilisé 600 enseignants pour la prise en charge de l'encadrement et la correction des examens de ces concours avec la fourniture des conditions nécessaires au protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de coronavirus.

A noter que 261 sur 1.671 étudiants de doctorat à l'université d'Oran ont soutenu des thèses de fin d'étude lors de l'année universitaire 2020-2021.

L'université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» regroupe cinq facultés que sont des sciences appliquées et pratiques, de médecine, de littérature arabe et arts, de sciences humaines, de civilisation islamique, de sciences de la nature et vie, et d'instituts des sciences et techniques appliquées et de traduction.

APW DE TIZI-OUZOU

Mohamed Klaleche, élu nouveau président

Mohamed Klaleche a été élu mercredi, nouveau président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, en remplacement de Youcef Aouchiche, élu membre du Conseil de la nation.

Candidat unique à ce poste, M. Klaleche, élu lors des élections locales du 27 novembre dernier sur la liste du Front des forces socialistes (FFS), a été élu avec 35 voix, contre 11 voix nulles et un non.

Le nouvel élu a déjà occupé ce poste en 2016 en remplacement de Hocine Haroun, élu sénateur à l'époque avant d'être élu, en 2017, député à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de cette séance, et pour que l'APW atteigne le quorum de 47 membres élus, Redouane Sadou, candidat sur la liste FFS lors du scrutin de novembre dernier, a été désigné membre de cette assemblée pour remplacer le siège d'Aouchiche, élu sénateur lors des élections de renouvellement des membres du conseil de la nation le 5 de ce mois de février.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED
Le procès de l'affaire Benamor et de l'ancien wali Layadi reporté au 23 février

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté, mercredi, le procès de l'affaire du groupe agroalimentaire «Benamor» et de l'ancien wali Mustapha Layadi, au 23 février en cours.

Le procès a été reporté en raison de l'absence, pour des raisons de santé, de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal poursuivi dans l'affaire Benamor, et d'un avocat de la défense de l'ancien wali.

Mustapha Layadi est poursuivi avec d'autres accusés pour corruption et abus de fonction lorsqu'il était wali de Médéa.

Il a été condamné dans une autre affaire à une peine de 4 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction, octroi de privilèges en violation de la réglementation et de la législation en vigueur et trafic d'influence d'agents publics lors de la signature de contrats avec des organismes publics pour l'obtention d'indus avantages.

Sont poursuivis dans l'affaire du groupe Benamor, outre les propriétaires, une vingtaine d'accusés, dont les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, obtention d'indus avantages et exploitation illégale de terres agricoles.

PAIEMENT EN LIGNE
Signature d'une convention entre le DGI et la BEA

La Direction générale des impôts (DGI) et la Banque extérieur d'Algérie (BEA) ont signé une convention de service relative au paiement par prélèvement bancaire et échange de données informatisées, a annoncé mardi la DGI sur son site web.

Cette convention permettra de faire bénéficier, à terme, l'ensemble des contribuables, dont les dossiers fiscaux sont suivis par les centres des impôts (CDI) et les centres de proximité des impôts (CPI), ayant intégré le système d'information «Jibayatic», des services de la déclaration et de paiement en ligne via le portail de la télédéclaration et du télépaiement «Jibayatic».

La convention a été signée hier, lundi, sous l'égide du ministre des Finances, «dans le cadre de la poursuite de la réalisation des actions de modernisation de l'administration fiscale, notamment en matière de numérisation», souligne la DGI.

La signature de cette convention, qui s'ajoute à celle conclue entre les deux parties en juillet 2021 (convention d'adhésion au système d'acceptation de paiement en ligne), témoigne de l'intérêt que portent les pouvoirs publics à la simplification et à la dématérialisation des procédures, par le développement des services en ligne et l'amélioration, ainsi, de la qualité de service», explique la même source.

APN Le président de la Cour des comptes présente un exposé sur le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2019

Le président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmarouf a présenté, mardi, un exposé sur le projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2019 devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de l'assemblée.

Lors de cette réunion présidée par Seddik Bekhouche, président de la commission, M. Benmarouf a fait savoir que le déficit budgétaire global pour l'exercice 2019 avait atteint 1457,31 milliards de DA, enregistrant une baisse de 33,86% par rapport à 2018, précisant que l'amélioration constatée résulte d'une baisse des dépenses de 4,62 % contre une légère hausse des recettes avec 2,96 %.

En 2019, les recettes budgétaires ont atteint 6594,65 milliards de DA, enregistrant une légère hausse qui traduit le double impact de la hausse des recettes de la fiscalité pétrolière (+168,79 milliards de DA, soit un taux de 7,18 %) et une hausse des recettes fiscales ordinaires (+136,06 milliards de DA, soit 5,01 %).

Concernant les dépenses réalisées en 2019, elles ont atteint 8051,96 milliards de DA, dont 4768,39 milliards de DA au titre du budget de fonctionnement et 3266,66 milliards de DA au titre du budget d'équipement.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par un déficit du Trésor de 1952,250 milliards de DA (9,56 % du PIB) contre un déficit de 1341 milliards de DA en



2018, précisant que ce déficit a été comblé en recourant au financement non conventionnel (1000 milliards de DA), a-t-il ajouté.

Ce déficit a fortement fait accroître la dette publique qui a atteint 45,62 % du PIB (9320,225 milliards de DA), enregistrant une hausse de 21% par rapport à l'exercice 2018, a-t-il indiqué, ajoutant que les comptes spéciaux du Trésor ont dégagé un solde débiteur de 285,829 milliards de DA et un solde cumulé de 1509,123 milliards de DA.

Le président de la Cour des comptes a, en outre, indiqué que le volume des dépenses consacrées aux transferts sociaux s'élevait à un total de 1.796,851 milliards DA, soit une hausse de 2,93%, ajoutant que ces

transferts avaient été affectés, à 26,91%, pour couvrir les aides destinées aux ménages, 23,06% pour l'appui au logement, 21,12 % pour le secteur de la santé et 10 % pour les aides et pensions destinées aux catégories vulnérables et personnes handicapées.

M. Benmarouf a mis en avant la conformité des résultats de l'application de la loi de finances prévue dans l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire 2019 avec le budget général définitif établi par l'Agent comptable central du Trésor (ACCT), et aux données incluses dans le rapport de présentation de l'avant-projet de loi soumis par le ministère des Finances à la Cour des comptes. Dans leurs inter-

ventions, les députés ont critiqué l'examen, après trois ans, du règlement budgétaire et l'ont qualifié «d'inutile», demandant de réduire ce délai à «N-1» pour davantage de transparence. Les membres de la commission ont par ailleurs souligné la nécessité d'accélérer le processus de modernisation des finances de l'Etat, déplorant le gel de plusieurs projets de développement, bien que certains soient d'une grande importance pour les citoyens en particulier et pour le pays en général, précise le communiqué.

D'autre part, certains intervenants se sont interrogés s'il y avait des secteurs ayant enregistré des dysfonctionnements dans l'exécution du budget 2019, en vue de voir s'il était nécessaire de recourir aux juridictions compétentes pour y remédier.

Des intervenants ont également suggéré la formation des cadres des établissements publics et des organismes administratifs dans les aspects et spécifications techniques des marchés publics, tandis que d'autres se sont interrogés sur les modalités d'évaluation de l'efficacité du travail de contrôle de la Cour des comptes, conclut la source.

PÉNURIE D'HUILE DE TABLE La mission d'information parlementaire recommande la création d'un nouveau système de traçabilité des produits

La mission d'information parlementaire sur la pénurie d'huile de table sur le marché national a recommandé la création d'un nouveau système de traçabilité des produits en vue d'éviter les fluctuations d'approvisionnement.

Dans son rapport, présenté mardi à la presse par le président de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ismail Kouadira, la mission a proposé la mise en place d'un «numéro d'immatriculation fiscale à appliquer aux biens et marchandises, pour garantir la possibilité de suivre et de contrôler le parcours des produits à toutes les étapes de leur mise à la consommation».

Ce système permet de préserver la santé des consommateurs, d'assurer la protection des producteurs nationaux contre la concurrence déloyale et de lutter contre la contrebande et la fraude, et sans recourir aux procédures bureaucratiques, selon le rapport.

La Commission a également recommandé la création d'une «Agence nationale pour la sécurité alimentaire» et de placer sous sa tutelle la responsabilité de la régulation du marché, soulignant que la mission de régulation, de contrôle et de dissuasion ne relève pas uniquement au ministère du Commerce, mais devrait être élargie à d'autres secteurs, à l'instar du ministère de l'Agriculture.

En outre, elle a proposé la création d'un Office national sous la tutelle du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations pour collecter et distribuer les produits consommation subventionnés en vue de réguler et de fournir ces produits aux wilayas.

Elle a appelé, en outre, à faire la distinction entre l'huile de table subventionnée destinée à la consommation interne et celle destinée à l'exportation, en sus de l'impératif de simplifier les procédures administratives relatives à l'octroi et la modification des registres de commerce pour les importateurs et la prise «de mesures fermes pour mettre fin à la bureaucratie dans l'octroi des différentes licences».

S'agissant des raisons de la pénurie de l'huile de table sur le marché national, le rapport a fait état de l'existence de plusieurs facteurs concernant essentiellement «certaines pratiques des producteurs et la faible marge de bénéfice des distributeurs, en sus du dysfonctionnement du système de contrôle».

Selon le rapport, certains producteurs ont refusé d'augmenter les quantités produites sous prétexte du non versement des indemnités (la différence de prix entre celui de la production et le prix de vente fixé).

Le même rapport a précisé que l'inspection effectuée sur le terrain a démontré que les quantités de production des 6 usines étaient de l'ordre de 4.330 tonnes/jour, soit 3.961.950 litres/jour (103.010.700 litres/mois sur 26 jours uniquement).

Le rapport souligne que «le soutien des producteurs selon les quantités déclarées dans les factures n'exprime pas la réalité, en référence aux données mentionnées dans les registres commerciaux des distributeurs».

La mission a estimé que les producteurs ont «grandement» contribué à cette pénurie de l'huile de table en assurant cette huile au niveau des distributeurs exclusifs et agrés par eux, alors que les commerçants de gros et de détail reçoivent des quantités souvent «en discontinu».

Le rapport a évoqué la marge bénéficiaire des distributeurs qui ne dépasse pas 15 DA par bidon de 5 litres et qui demeure «peu intéressante».

Sur les raisons de la pénurie enregistrée en janvier dernier, le rapport a souligné l'abstention de certains commerçants de détail d'acheter cette huile en raison du système de facturation adopté, relevant que l'impôt sur l'activité professionnelle de 2 % du chiffre d'affaires équivalait presque à la marge bénéficiaire des distributeurs et des commerçants de gros et de détail.

La Commission des affaires économiques, du développement, du commerce et de la planification de l'APN avait mené cette mission d'information sur la rareté de l'huile de table du 10 au 22 janvier 2022 dans les wilayas de Mascara, d'Oran, de Oum El Bouaghi, de Sétif, de Béjaïa, d'Adrar et de Bordj Badji Mokhtar.

APS

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, M. BENZIANE « La Constitution de 2020 a institué le CNRST en tant qu'organe consultatif »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a souligné, mercredi, que la Constitution de 2020 avait institué le Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies (CNRST) en tant qu'organe consultatif.

Dans son allocution à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la présentation et du débat du projet de loi modifiant la loi 20-01 du 30 mars 2020 définissant les missions, la composition et l'organisation du CNRST, M. Benziane a déclaré que la Constitution du 1er novembre 2020 «a stipulé l'institution du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies en tant qu'organe consultatif», faisant allusion à l'Académie algérienne des sciences et des technologies, au Haut Conseil Islamique (HCI) au Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), au Conseil national des droits de l'homme (CNDH) et autres organes consultatifs.

L'institution de ce conseil «confirme la place qu'accorde les hautes autorités à cet organe en tant qu'outil visant à promouvoir la recherche nationale en matière d'innovation technologique et scientifique, à proposer les disposi-

tions pour le développement des compétences nationales en matière de recherche et de développement et évaluer l'efficacité des dispositifs nationaux spécialisés dans la valorisation et le renforcement des résultats de la recherche au service de l'économie nationale dans le cadre du développement durable», a ajouté le ministre.

Le projet de loi vise à amender 13 articles de la loi 20-01 du 30 mars 2020, notamment «le placement du Conseil national de la Recherche scientifique et des technologies auprès du Président de la République au lieu du Premier ministre, pour se conformer aux dispositions juridiques qui prévoient de soumettre les avis du conseil au Président de la République et de lui soumettre le rapport annuel (articles 4 et 14 de la loi), selon la même source.

L'amendement vise aussi à «doter le conseil d'une cellule de veille et de prospective placée auprès du président de la République» (article 15) et à adapter certaines dispositions de cette loi, notamment en matière de nomination du président du conseil, à la nouvelle Constitution, afin que le président de la République puisse disposer d'un large pouvoir discrétionnaire dans le

choix de la personnalité qu'il nomme à la tête de ce conseil.

Les députés ont insisté sur «la nécessité pour le conseil d'accorder une attention particulière, dans les années à venir, à la recherche scientifique dans le domaine agricole et d'adopter en Algérie un modèle de recherche scientifique qui fait la jonction entre la recherche technologique les différents secteurs productifs». Les parlementaires se sont en outre félicités de l'amendement en vertu duquel le conseil est rattaché à la Présidence de la République, y voyant «la preuve d'une volonté politique pour la promotion de la recherche scientifique» et «une opportunité pour trouver des solutions aux problèmes auxquels sont confrontés les chercheurs, notamment l'absence de soutien financier et de laboratoires de recherche». Répondant aux interrogations des députés, M. Benziane a précisé que le CNRST «compte mettre en place un plan d'action relatif à la recherche scientifique dans l'ensemble des institutions et départements ministériels pour une politique nationale harmonieuse dans le domaine de la recherche scientifique».

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« Nous œuvrons à construire une démocratie responsable et non une démocratie de façade »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a fait part, mardi soir, de sa détermination à «construire une démocratie responsable et non une simple démocratie de façade», appelant les Algériens à adhérer à cette démarche par «l'unité et l'unification des rangs».

«Nous cherchons effectivement à construire une démocratie responsable et non une démocratie de façade qui, en son sein, n'est qu'une république bananière», a indiqué le Président Tebboune lors de sa entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale.

La démocratie est, selon le chef de l'Etat, «une école où ceux qui en ont tiré des enseignements vivent confortablement», car c'est «une affaire sociétale et non une affaire propre au pouvoir».

Saluant «l'esprit patriotique» qui anime la jeunesse algérienne, d'ailleurs reconnu par le monde entier, le président de la République a appelé les Algériens à se hisser «au niveau de cette grande nation» et à «s'unir», car considérant que «la force est dans l'unité et non dans la division».

Dans ce sens, il a mis en garde contre cette minorité qui vit à l'étranger, qui ignore les évolutions que connaît le pays, et donc, se livre «aux injures et outrages pour des raisons plutôt psychologiques que politiques, moyennant souvent des sommes d'argent».

Ces voix «n'attenteront jamais à la stabilité du pays, car l'Algérie a jeté les bases d'une voie correcte pour reconstruire la démocratie et les structures des institutions étatiques», a-t-il assuré.

Il faudra pour ce faire «renforcer» l'opinion publique et faire entendre la voix des représentants du peuple à travers les diverses institutions, telles que «l'Assemblée populaire nationale (APN), l'Observatoire national de la société civile (ONSC), le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ou encore les assemblées locales APC/APW», a souligné le Président Tebboune.

D'aucuns ont tenté d'appliquer en Algérie des politiques pratiquées dans d'autres pays, sauf que l'Algérie est un pays différent, a-t-il expliqué, rappelant que l'armée algérienne est «populaire au sens propre du terme, et chaque famille possède un membre au sein de cette institution». Et de saluer, par la même, le grand développement de l'armée algérienne en matière de formation. Par ail-



leurs, le chef de l'Etat a affirmé que la liberté d'expression est «garantie» pour tous, conformément aux principes stipulés dans la Constitution, sans que cela signifie «autoriser de semer le désordre, créer le chaos et porter atteinte à la sécurité publique». C'est dire que «la construction de la démocratie passe par une liberté d'expression réelle et responsable et non par une liberté de sabotage ou d'injure», souligne le chef de l'Etat.

Le Président Tebboune a qualifié, dans ce sens, les assertions sur de prétendues restrictions imposées aux partis politiques de l'opposition d'«insensées», relevant que les autorités n'ont rien à tirer de pareilles démarches.

Répondant à certaines critiques infondées, le président de la République a indiqué que des parties «insultent et nous construisons». Ces mêmes parties «demandent de l'argent que nous accordons aux jeunes», a-t-il dit, formant le vœu de voir les mesures prises satisfaire les jeunes.

Parmi ces mesures, le chef de l'Etat a cité l'allocation chômage qui sera versée «à partir

de mars prochain sous forme de présalaire de 13.000 Da au profit de 620.000 chômeurs inscrits auprès des bureaux de l'emploi», outre la baisse de l'impôt sur le revenu global (IRG) appliquée dès janvier 2022, une baisse qui a contribué à «augmenter les salaires de 14 à 16%».

Autre mesure prise pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, le Président Tebboune a évoqué l'autorisation des producteurs de pâtes alimentaires à acquérir les céréales auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC) à des prix subventionnés, d'où la réduction des prix des pâtes alimentaires de 50 %.

Il s'agit aussi de l'impôt sur l'activité des boulangers qui concernera uniquement les bénéficiaires à compter de fin mars prochain.

L'économie nationale ne restera plus dépendante des cours du pétrole

Au volet économique, le président de la République a affirmé que «l'économie nationale avançait vers l'augmentation de la production nationale et ne restera plus dépen-

dante des cours du pétrole». Relevant que les réserves de change sont établies actuellement à 44 milliards de dollars, le Président Tebboune a estimé que la tension sur certains produits de première nécessité était plutôt liée à un aspect «comportemental» de la part des citoyens, relevant que ce n'est pas un problème d'approvisionnement ou de production.

Il a annoncé, par ailleurs, que le dossier des véhicules sera tranché «avant la fin du premier trimestre de 2022».

Le chef de l'Etat a affirmé, dans un autre registre, que l'évaluation de la performance du gouvernement, du travail des walis et même des ambassadeurs était effectuée «de manière continue», soulignant qu'en cas d'erreurs graves, la question sera tranchée «immédiatement».

Il a indiqué que «la vitesse vertigineuse» dans le traitement des différents dossiers avait retardé ses visites dans certaines wilayas du pays, mettant en avant l'importance de la «communication avec le citoyen qui s'attend à plus qu'une visite, il attend la prospérité du pays».

Le Président de la République a annoncé, à cet égard, des «programmes complémentaires» au profit des wilayas accusant un retard en termes de développement.

Abordant les questions internationales, le Président Tebboune a annoncé la tenue du prochain Sommet arabe pour «le dernier trimestre» de 2022, formant le vœu de voir ce Sommet sanctionné par des résultats positifs.

S'agissant des relations avec la France, le chef de l'Etat a fait état d'un «dégel» dans ces relations, soulignant que l'Algérie est un «pays incontournable pour l'Afrique et une puissance africaine avérée».

Interrogé sur les relations algéro-marocaines, le Président Tebboune a affirmé que les choses avec le Maroc «n'ont pas changé, depuis le début de la crise, pis, elles se sont aggravées», relevant que Rabat, soutenu par l'entité sioniste, se sert d'un appareil de propagande et de fake-news contre l'Algérie.

« Des programmes complémentaires au profit de wilayas accusant un retard de développement »

Les wilayas accusant un retard en termes de développement seront prises en charge à travers des programmes «complémentaires» pour répondre aux aspirations des citoyens, a annoncé mardi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux diffusée mardi soir, le Président Tebboune a fait état de wilayas qui connaissent «un retard à l'instar de Khenchela qui est, estime-t-il, prioritaire en matière d'investissement, puis la wilaya de Tissemsilt qui accuse un retard énorme notamment en ce qui concerne le désenclavement et l'emploi».

D'autres wilayas des hauts plateaux à l'image de Naama, El Bayedh, Djelfa et Laghouat sont aussi concernées par ces programmes, poursuit le Président Tebboune. Répondant à une question sur la possibilité de programmer des visites dans des wilayas du pays, le Chef de l'Etat a fait savoir que certaines wilayas n'attirent pas les investisseurs et ne possèdent aucun passif dans l'industrie ou la production, d'où la nécessité de trouver d'autres solutions. Il a importé d'œuvrer à pallier les lacunes enregistrées en matière de développement au niveau de ces wilayas, a-t-il ajouté. «Les visites auront lieu», a-t-il rassuré, ajoutant que «le contact avec le citoyen est important». «Le citoyen s'attend à plus qu'une simple visite, il aspire à la prospérité du pays», a poursuivi le Président. «Je le dis et redis, nous essayons de reconstruire un Etat au sens propre du mot...un Etat moderne qui répond aux aspirations du citoyen», a affirmé le Président Tebboune.

« Pas de "détenus d'opinion" en Algérie, la Constitution est garante de la liberté d'expression »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé mardi que l'Algérie ne comptait aucun détenu d'opinion, rappelant que la liberté d'expression était «garantie» pour tout un chacun conformément aux principes stipulés dans la Constitution sans que cela puisse permettre la zizanie, le chaos ou encore des atteintes à la sécurité publique.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, M.

Tebboune a déclaré qu'il n'existait pas en Algérie de «détenus d'opinion», ajoutant que «l'opposition au pouvoir et la liberté d'expression sont garanties par la Constitution sans que cela permette de semer la zizanie et le chaos ou encore porter atteinte à la sécurité publique». Pour M. Tebboune «la construction de la démocratie passe par une liberté d'expression réelle et responsable et non pas la liberté de sabotage», ajoutant que «rédiger un article hostile à l'Armée nationale populaire (ANP), par exemple, est come travailler dans une cinquième colonne mobilisée pour nuire au moral de l'armée, chose que certains ont fait en collaboration avec des ambassadeurs étrangers».

Le Président a rappelé que «la Constitution garantit la liberté d'expression, et que la présence de chaînes de télévision et de radio activant illicitement sans qu'elles soient fermées prouve que n'avons pas restreint les libertés, mais ce qui a été constaté, c'était bien le recul des cas d'attaques et de diffamation à travers ces espaces étant donné que les injures sont désormais un acte puni par la loi».

Le président de la République a évoqué les dispositions de la Constitution en matière d'exercice des libertés, soulignant : «Il y a ceux qui refusent de demander des autorisations pour tenir des sit-in. Ainsi, ils doivent en assumer la responsabilité,

car la loi est claire et toute violation de cette dernière ou atteinte à l'ordre public est considérée comme un acte dangereux». M. Tebboune a rappelé que «l'Algérie compte actuellement plus de 8000 journalistes et plus de 180 journaux nationaux imprimés sans paiement des frais y afférents alors qu'il était possible de leur imposer des restrictions, chose que nous n'avons pas faite. Il existe également une vingtaine de chaînes de télévision qui sont considérées comme des chaînes nationales, alors qu'elles ne sont pas légalement réglementées».

«Les choses vont bientôt changer, car d'ici un mois la nouvelle loi sur l'information qui régit le champ audiovisuel en Algérie sera promulguée», a-t-il rassuré.

Le Président Tebboune est revenu également sur «les dépassements enregistrés dans le secteur des médias auparavant», où, a-t-il dit «certains ont travaillé pour des institutions étrangères».

«La liberté d'expression ne signifie nullement porter atteinte à la liberté pour laquelle les martyrs de la nation se sont sacrifiés», a-t-il soutenu.

M. Tebboune a également qualifié de «propos sans fondements et dénués de sens», les prétendues restrictions imposées aux activités des partis politiques de l'opposition, indiquant que «les autorités n'ont aucun profit à tirer pour faire cela».

Toutefois, défier les autorités en refusant de soumettre des demandes d'accréditation pour constituer des partis est une question qui doit nous interpeller».

«La démocratie est une école et une affaire de société. Celui qui s'adapte avec la démocratie vivra paisiblement», a conclu le président de la République.

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

« L'allocation chômage versée début mars prochain sous forme d'un présalaire de 13.000 Da »

L'allocation chômage sera versée, à partir de mars prochain, sous forme de présalaire de 13.000 Da au profit de 620.000 chômeurs inscrits auprès des bureaux de l'emploi, a annoncé mardi soir le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Il existe trois catégories de chômeurs en Algérie, «la première est une sorte d'assemblage de jeunes et d'adultes pris en charge par le ministère de la Solidarité nationale, la deuxième représente les jeunes en attente d'insertion, et la troisième catégorie incarne les véritables chômeurs qui bénéficieront, à partir de mars prochain, de l'allocation chômage sous forme d'un présalaire de 13.000 Da afin de préserver leur dignité», a précisé le président de la République lors de son entrevue périodique avec les médias nationaux.

Outre cette allocation, ces jeunes bénéficieront d'une «ouverture sanitaire comme le reste des salariés», a-t-il expliqué, estimant qu'il s'agit en fait «d'un acquis considérable pour notre pays qui se dirige à pas de géants vers l'épanouissement et le progrès».

Le versement de l'allocation en question sera maintenu jusqu'à ce que le bénéficiaire, c'est-à-dire le chômeur, décroche un emploi, a soutenu le chef de l'Etat. «L'allocation chômage s'inscrit



dans le cadre de la prise en charge sociale des citoyens par l'Etat.

Cette allocation n'est pas improvisée et a été même calculée dans la loi de finances de 2022», a poursuivi le Président Tebboune, mettant l'accent sur l'impérative «numérisation» pour la gestion de l'attribution de cette allocation.

Le Chef de l'Etat a annoncé, en outre, qu'à partir du mois de mars prochain, il sera procédé au reclassement «de la 1e catégorie, à savoir les travailleurs des cantines communales et des écoles».

Quant à la 2e catégorie, qui attend la confirmation au poste et dont le nombre s'élève à 180.000 travailleurs, ils se verront accor-

der des contrats à durée indéterminée jusqu'à leur confirmation au poste avec l'augmentation des primes qu'ils perçoivent actuellement».

Après avoir rappelé que la situation de «stagnation» qu'a connu l'économie avait entraîné le chômage, notamment des diplômés, le Président Tebboune a rappelé la série de décisions ayant traduit ses engagements à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, dont l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG) et la révision à la baisse de l'impôt sur le revenu global (IRG) ce qui a permis d'augmenter les salaires d'un taux variant entre 14 et 16%.

« L'économie nationale ne restera pas dépendante des cours du pétrole »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé mardi que les efforts pour diversifier l'économie nationale et s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures se poursuivaient en dépit de la hausse des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

«L'économie nationale est sur la voie de l'augmentation de la production nationale et ne restera pas dépendante des cours du pétrole», a déclaré le président Tebboune lors de son entrevue péri-

odique avec des représentants de la presse nationale. Le chef de l'Etat a mis en garde contre la répétition des expériences du passé lorsque l'économie nationale dépendait des cours du pétrole avant de subir un choc lors de la chute des cours sur les marchés mondiaux.

Les réserves de change ont connu une baisse progressive ces dernières années en raison du recul des cours du baril de pétrole, a indiqué le Président Tebboune qui a rappelé qu'elles (les réserves) sont établies

actuellement à 44 milliards de dollars. «Nous n'allons pas lier notre avenir aux cours du pétrole», a affirmé le Président Tebboune, estimant que «la flambée que connaissent les marchés pétroliers est conjoncturelle».

Et d'ajouter «Au lieu de se baser sur les hydrocarbures, la stratégie nationale actuelle repose sur le développement des activités créatrices de richesse et l'exploitation des ressources nationales à l'image du fer, le phosphate et l'hydrogène en sus de l'agriculture». Dans

ce contexte, le Chef de l'Etat a évoqué la possibilité de recourir à l'endettement pour financer les projets rentables économiquement comme les voies ferrées, les ports et les barrages.

Le Président de la République a mis en avant, au passage, les efforts de l'Etat pour lever les obstacles sur les investissements, relevant que les projets en suspens ayant bénéficié récemment d'autorisation pour la relance les activités permettront la création de 52.000 postes d'emploi.

«La réduction de l'IRG a permis une augmentation des salaires de plus de 14%»

Les salaires ont augmenté de 14 à 16 % à la faveur de la réduction de l'impôt sur le revenu global (IRG) appliquée dès début 2022, a affirmé mardi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le Président Tebboune a précisé que la hausse des salaires avait permis de contrer les effets de l'inflation estimée en Algérie à 7 %.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures décidées par l'Etat en vue d'augmenter le pouvoir d'achat du citoyen, à la faveur notamment de l'augmentation du salaire minimum à 20.000 DA et l'exonération des salaires inférieurs à 30.000 DA de l'IRG, a rappelé le chef de l'Etat.

Ces mesures seront renforcées dans les prochains mois par l'augmentation du point indiciaire au profit des fonctionnaires, a ajouté le Président Tebboune.

Autre mesure prise récemment pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen, le Président Tebboune a évoqué l'autorisation des producteurs de pâtes alimentaires à acquérir les céréales auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) à des prix subventionnés, alors qu'ils étaient obligés de les importer de façon libre, d'où la réduction des prix des pâtes alimentaires de 50 %.

La mission d'importation des produits de base a été confiée aux entreprises étatiques qui procéderont à leur vente sur le marché national avec des prix abordables, a fait savoir le Président Tebboune, ajoutant que le trésor de l'Etat assumera la différence entre les deux prix (le prix réel et celui subventionné).

Rappelant la décision portant gel des taxes sur certains produits de large consommation, le président de la République a fait observer que la hausse des prix de certains produits alimentaires sur les marchés internationaux avait eu un impact sur le pouvoir d'achat du citoyen.

La flambée des prix sur les marchés mondiaux a fait que les fonds avec lesquels on pouvait acheter certaines quantités de céréales et de légumes secs ne permettent actuellement d'en acquérir que le tiers, a expliqué le Président Tebboune. «Des taxes de l'ordre de 5% figuraient dans le budget sur quelques produits alimentaires, mais nous avons décidé de les suspendre», a-t-il rappelé.

Le maintien de cette décision est tributaire de l'augmentation de la production locale et le niveau des prix des marchés mondiaux, a-t-il souligné.

En revanche, la suppression de tous les impôts et taxes sur le e-commerce, les téléphones portables, les matériels informatiques à usage personnel et les startups sera maintenue «en permanence», affirme le Président.

Pour le Chef de l'Etat, les taxes imposées sur ces équipements n'avaient pas lieu d'être d'autant que l'Etat œuvre à la généralisation et la promotion de la numérisation et l'encouragement des startups.

Les fonds injectés pour augmenter le pouvoir d'achat du citoyen dépassent de loin les effets de l'inflation.

«Le dossier des véhicules tranché avant la fin du premier trimestre 2022 »

Le dossier des véhicules sera tranché avant la fin du premier trimestre de 2022, a affirmé mardi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des médias nationaux, le Président Tebboune a indiqué que «ce dossier sera tranché avant la fin du premier trimestre en cours», qualifiant ce dossier de «très complexe», notamment après l'échec de l'expérience du montage de véhicules qu'a vécue l'Algérie durant les dernières années.

«Un seul opérateur nous a fait perdre plus de 3,5 milliards USD», a rappelé le Président Tebboune.

«Le montage escompté devrait, à l'inverse de l'importation déguisée pratiquée auparavant, permettre d'amorcer une véritable industrie où les taux d'intégration ne doivent pas être inférieurs à 30 ou 40%», a fait remarquer le Président Tebboune, soulignant, dans ce sens, que la production des pièces de rechange sera encouragée.

Concernant l'importation des véhicules, le président de la République a relevé «la possibilité» d'importer à condition que «les concessionnaires comprennent que les anciennes pratiques ne sont plus tolérées», citant, entre autres comportements, la non-garantie des pièces de rechange par une grande firme européenne qui commercialisait ses véhicules en Algérie.

Selon le Chef de l'Etat, la garantie d'un service après-vente sera «obligatoire dans le nouveau cahier de charges» qui interdira l'importation à toute personne ne disposant pas de contrats ou de locaux pour garantir ce service.

« La tension sur certains produits alimentaires est liée à un aspect comportemental des citoyens »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé que la tension sur certains produits de première nécessité était plutôt liée à un aspect «comportemental» de la part des citoyens, relevant que ce n'est pas un problème d'approvisionnement ou de production.

S'exprimant lors d'une entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée mardi soir par la Télévision nationale, et répondant à une question sur les résultats de la commission parlementaire sur la pénurie de certains produits alimentaires de première nécessité, le Président Tebboune a fait savoir que «les

résultats de cette commission sont en train d'être étudiés», estimant que ces pénuries et la tension sur certains produits «c'est en général comportemental».

«Ce n'est pas un problème d'approvisionnement ou de production, mais c'est des comportements que l'on souhaite ne pas voir se reproduire», a soutenu le président de la République, faisant observer que ces pénuries interviennent «de manière régulière» et visent à «toucher à la stabilité du pays et à la cohésion sociale».

Le programme d'approvisionnement du pays s'établit proportionnellement au nombre d'habitants, a ajouté le chef de l'Etat, soulignant, à

titre d'exemple, que l'Algérie est parvenue à produire deux fois et demi plus que les besoins du marché en matière d'huile, et malgré cela, du jour au lendemain, on se retrouve sans huile.

En ce sens, il a indiqué que des fois il y a pénurie de sucre, tantôt des pénuries d'huile, alors que dans certaines pays très développés, les spéculateurs risquent carrément la peine capitale dans la mesure où leurs comportements nuisent aux équilibres économiques.

A ce propos, il a fait savoir que les spéculateurs «sont entre les mains des services de sécurité et c'est à la justice de trancher, en application du Code pénal».

EXPLOITATIONS AGRICOLES

Création d'une commission pour examiner les obstacles entravant les projets de raccordement à l'électricité

Le ministère de l'Énergie et des Mines a annoncé, mardi dans un communiqué, la création d'une commission mixte pour examiner les obstacles entravant les projets de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité.

La commission est composée de représentants du ministère de l'Énergie et des Mines, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, d'un représentant du procureur de la République, et d'un représentant du Groupe « Sonelgaz ». Cette décision est intervenue lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère de l'Énergie et des Mines et qui a regroupé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, le Secrétaire général de l'instance du médiateur de la République et le P-dg du groupe « Sonelgaz » et des cadres des deux départements. Les obstacles entravant l'avancement des projets de raccordement électrique des exploitations et des périmètres agricoles ont été examinés au cas par cas lors de cette réunion. M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre les projets de raccordement électrique des exploitations et des périmètres agricoles, en œuvrant à la levée des blocages qui freinent leur réalisation. Il a également souligné que « ces projets contribueront grandement au développement des régions concernées et à l'amélioration du cadre de vie des populations. Ils permettront également de soutenir la production agricole nationale qui reste un véritable enjeu pour la création de richesses et d'emplois, la réalisation de l'autosuffisance dans plusieurs filières agricoles et la contribution à l'économie nationale hors-hydrocarbures », lit-on dans le communiqué.

SONATRACH

La facture d'importation du carburant baisse de 1,7 milliard de dollars en 2021

La facture d'importation du carburant a baissé en Algérie de 1,7 milliard de dollars en 2021, a indiqué mercredi à Alger, le vice-président « Activité Raffinage et Pétrochimie » à la compagnie nationale des hydrocarbures (Sonatrach), Batouche Boutouba. « Pour l'année 2021 principalement, les importations ont été réduites concernant les essences et le gazoil. Nous sommes passés d'une facture de 2 milliards de dollars à une facture de 300 millions de dollars », a indiqué M. Boutouba à la Chaîne III de la Radio Algérienne. Il a précisé que cette facture « a concerné essentiellement des additifs utilisés dans la pétrochimie et la fabrication de l'essence », soulignant que ce résultat était lié, notamment, à la réhabilitation des raffineries du Nord, une opération lancée en 2009. Rappelant que la Sonatrach disposait de six (6) raffineries d'une capacité de traitement de 30 millions de tonnes de brut, M. Boutouba a indiqué que l'opération de réhabilitation a permis de « renforcer la capacité de raffinage de plus de 3,5 millions de tonnes de brut », ce qui a généré, selon lui, « plus de 2 millions de tonnes en matière de production de gazoil, et de 1,2 million de tonnes d'essence ».

Cernant le niveau de la consommation nationale de l'essence, M. Boutouba a évoqué un « ralentissement » et une « stabilisation » depuis l'année 2016, rappelant que la consommation avait connu une « importante hausse » durant la période 2010-2015, où elle était passée de 2,6 millions de tonnes à 4,4 millions de tonnes, soit une hausse annuelle variant entre 7 et 8%. Il a lié cette hausse au « regain de l'activité économique, l'augmentation du parc national automobile, et les prix qui étaient bas », indiquant que, depuis 2016, la moyenne annuelle de consommation de l'essence se situe vers 3,8 millions de tonnes. Pour les projets d'avenir visant la satisfaction du marché national et même l'exportation, M. Boutouba a cité les projets de la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud et de la station de craquage de fuel de Skikda, qui, une fois mis en service, permettront la production de « 13 millions de tonnes de gazoil par an à l'horizon 2026 », un volume qui représentera, a-t-il dit, « un excédant » qui ouvrira les portes vers l'exportation de ce produit « si les opportunités se présentent ».

ONS

3,4% de croissance au 3^{ème} trimestre 2021

La croissance économique de l'Algérie a atteint 3,4% au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année 2020, a appris mercredi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Après les baisses de l'activité économique qui ont caractérisé l'année 2020 et qui sont essentiellement expliquées par les impacts directs et indirects de la pandémie du Covid-19, le Produit Intérieur Brut (PIB) a rebondi au 3^{ème} trimestre 2021, enregistrant une hausse annuelle de 3,4%, après une baisse de 5,1% durant la même période de 2020, a indiqué l'Office. Cette croissance est essentiellement caractérisée par « une forte hausse » des activités économiques, notamment, dans le secteur des Hydrocarbures, avec 14,1%. Les autres activités économiques ont aussi participé à cette croissance, l'Industrie avec 5,4%, le Bâtiment-Travaux Publics et Hydrauliques (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) à 2,2%, et les Services Marchands également avec 2,2%, selon données statis-



tiques de l'Office. Quant au taux de croissance du PIB hors hydrocarbures, il a connu une hausse de 1,5% alors que le taux du PIB hors agriculture a affiché une hausse de 3,8% durant le 3^{ème} trimestre 2021 et par rapport à la même période de l'année dernière, a détaillé l'organisme des statistiques. En valeurs courantes, le PIB du 3^{ème} trimestre 2021 a

enregistré une croissance nominale de 20,3% suite à une évolution du niveau général des prix de 16,4% conjuguée à une croissance en volume de 3,4%, selon les précisions de l'Office. La même source a relevé, par ailleurs, que la demande finale totale est en hausse de 1,1% du fait, notamment, de l'augmentation du volume des exportations de

biens et services de 20,4% et de la consommation finale des ménages qui a affiché une croissance « relativement soutenue » de 3,2%. La demande intérieure (PIB+importations de biens et services- exportations de biens et services) en volume a affiché une baisse de 2% par rapport au troisième trimestre 2020 du fait de la forte baisse des importations de biens avec (-8,5%), selon la même source. Durant le 2^{ème} trimestre 2021, la croissance économique avait atteint 6,4%. Cette croissance était enregistrée grâce à une « forte reprise » des activités économiques dans les secteurs des Hydrocarbures (11%), l'Industrie (9,3%), le Bâtiment-Travaux Publics et Hydrauliques (BTPH), y compris les services et travaux publics pétroliers (STPP) (13,7%) et les Services Marchands (10,2%), rappelle-t-on.

FINANCE

La décision du président de la République de réduire les impôts et taxes imposés aux boulangers favorablement accueillie

Des associations professionnelles, en tête desquelles le président de l'Union nationale des boulangers (UNB), Youcef Guelfat, ont salué mercredi à Alger la décision du président de la République de réduire les impôts imposés aux boulangers, réitérant la revendication de l'Union de revoir la marge bénéficiaire des boulangers pour préserver la continuité de leur activité.

L'intervention du président de l'UNB intervient lors d'une conférence de presse animée au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en présence de plusieurs boulangers et de leurs représentants de différentes wilayas du pays, ainsi que des représentants de la commission des affaires sociales de l'Assemblée populaire nationale (APN), de l'Institut nationale d'études de stratégie globale (INESG), du ministère de l'Agriculture et du développement rural, de l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) et d'une représentante du Conseil économique, social et environnemental (CNESE).

Les derniers développements dans le dossier des boulangers ont été évoqués durant cette rencontre, notamment après la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, selon laquelle l'impôt imposé aux boulangers ne concernera que les bénéficiaires et non le chiffre d'affaires, et ce à partir du mois de mars.

Lors de son entrevue périodique avec les médias, le président Tebboune a précisé que cette décision sera officialisée dans la loi de finances complémentaire de 2022, en vue de réduire la charge fiscale et garantir la stabilité des prix du pain, « en attendant d'autres amendements qui exigent davantage de temps ». Au nom de

l'UNB, M. Guelfat a salué cette décision qu'il a qualifiée de « pas positif » dans la prise en charge des préoccupations des boulangers soulevées depuis des années. Il a exprimé le vœu de l'UNB d'annuler entièrement l'impôt sur l'activité du boulanger et d'augmenter le prix de la baguette de pain à 15 DA en vue d'assurer une marge bénéficiaire conséquente pour le boulanger.

La hausse des prix des autres produits de préparation du pain à l'instar de la levure et des améliorants qui ne sont pas subventionnés ont empêché les boulangers de réaliser des marges de bénéfice, a-t-il expliqué relevant que l'augmentation des prix du pain permettra de diminuer le gaspillage (8 millions baguettes par jour). Vu la baisse des marges bénéficiaires des boulangers, plus de 14.000 boulangeries ont changé d'activités en 4 ans, ce qui exige-a-t-il dit, la nécessité de revoir à la hausse la marge de bénéfice des boulangers « dans les meilleurs délais ».

Le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a appelé à donner des avantages supplémentaires pour augmenter la marge bénéficiaire des boulangers et assurer la continuité des activités.

Il s'est félicité de la décision du Président de la République qui a « répondu aux boulangers ». M. Zebdi a estimé que la révision de la marge bénéficiaire des boulangers ne signifie pas « inéluctablement l'augmentation des prix du pain. De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Hazab Benchahra a salué la décision du Président de la République, la qualifiant de « positive » et à même de « garantir la

continuité de l'activité des boulangers », appelant à donner davantage d'importance en révisant la marge de bénéfice.

Il a rappelé que le prix du pain n'a pas été révisé depuis 1996, d'où le recul de la marge bénéficiaire des boulangers vu les différentes augmentations enregistrées actuellement dans les différents produits de consommation.

L'ANCA salue la décision

Par ailleurs, le président de l'association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulououar, a estimé dans un communiqué mercredi que la décision du Président de la République consistant à limiter la taxe aux seuls bénéficiaires pour les boulangers permettrait aux professionnels de garantir une marge de bénéfice légale grâce à laquelle le boulanger pourra poursuivre son activité. Dans une vidéo sur les réseaux sociaux, M. Boulououar a indiqué que cette décision était susceptible d'assurer la disponibilité du pain. « En raison de certains problèmes dont souffraient les boulangers dans toutes les wilayas, certaines boulangeries, ne préparant pas de quantités suffisantes de cette matière alors que d'autres ont du fermer provisoirement ou définitivement », a-t-il indiqué.

Le même responsable a fait savoir que l'importance de cette décision résidait en la garantie de la disponibilité de cette matière, notamment avec l'avènement du mois sacré, ajoutant que cette décision allégera la charge au profit des boulangers se plaignant de la marge de bénéfice et des coûts élevés. Selon M. Boulououar, la taxe annulée sur le chiffre d'affaires des boulangers, représente de 6 à 7 millions/an de centimes en fonction du chiffre d'affaires de la boulangerie ».

AGRICULTURE

Révision dès la semaine prochaine du quota de son destiné aux éleveurs

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, a annoncé mardi dans un communiqué, la révision du quota de son destiné aux éleveurs dès la semaine prochaine. A cet effet, le ministère a assuré que le dossier était en cours de préparation au niveau des services concernés, expliquant que les minoteries et les semouleries seront destinataires du nouveau dispositif « dès sa finalisation » et seront chargées de s'adapter aux nouvelles mesures et de leur « strictes » application. Les détails du nouveau dispositif seront communiqués « dès les prochains jours », ajoute le ministère. Par ailleurs, le ministère a appelé les éleveurs à s'organiser en coopératives d'éleveurs pour bénéficier du quota d'orge destiné aux ovins reproducteurs, notant que l'orge et le son « sont disponibles et en quantités suffisantes » pour répondre aux besoins des éleveurs. Il a également annoncé la simplification

des procédures de leur acquisition, à savoir : la vaccination contre El-Djedri (clavelée), l'inscription des éleveurs au niveau des Chambres d'agriculture de wilaya, la transmission des listes aux coopératives de l'OAIC (CCLS) avec la coordination de l'UNPA au niveau local, la vente de l'orge aux éleveurs, à raison de 0,6 kg par ovin/jour. Le ministère a expliqué, dans ce sens, que pour des raisons de traçabilité et de contrôle des effectifs ovins et compte tenu des moyens financiers importants que consent l'Etat (réduction de 50% de la valeur réelle de l'orge) pour atténuer les augmentations des prix, « ces procédures très simplifiées sont obligatoires ». Elles permettent, selon le communiqué, de distinguer « les faux éleveurs de ceux qui exercent leur métier avec sérieux, noblesse, peine et sacrifices et qui protègent notre précieux patrimoine national ».

PÉTROLE Le Brent à plus de 94 dollars

Les prix du pétrole reprenaient leur hausse mercredi, après une chute des cours la veille, reflétant notamment une offre d'or noir qui reste insuffisante face à la demande croissante.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 0,92% à 94,14 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars prenait 0,83% à 92,83 dollars. «Les prix du pétrole brut sont de nouveau en hausse en ce début de journée de mercredi, après les pertes de la session précédente», a commenté l'analyste, Ricardo Evangelista.

Mardi, les cours avaient chuté de plus de 4%, la plus importante baisse quotidienne depuis fin novembre 2021, poussés par des signes de désescalade dans la crise ukrainienne, la Russie ayant annoncé le début d'un retrait de ses troupes massées à la frontière avec l'Ukraine. Pour l'ana-



lyste, Ipek Ozkardeska, il s'agissait d'une «réaction réflexe» attendue avec les signes de détente, «mais il est important de garder à l'esprit que les prix du pétrole ont grimpé en flèche en raison d'un manque d'offre et de la dimi-

nution des réserves mondiales». La crise en Ukraine a ajouté «une pression supplémentaire à un contexte déjà haussier, mais elle n'explique qu'une partie des gains», poursuit l'analyste. «Par conséquent, la fin des inquiétudes

ukrainiennes ne marquera pas la fin de la hausse du pétrole.» «Les fondamentaux qui sous-tendent les récents gains des prix du pétrole restent en place, avec une offre insuffisante face à une demande mondiale croissante», explique Ricardo Evangelista. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) gardent un rythme prudent d'augmentation de leur niveau total de production, et peine toujours à atteindre leurs objectifs.

Les investisseurs se tourneront mercredi vers les données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks de brut des États-Unis, premier consommateur de pétrole au monde.

MAROC

Plus de 10.000 entreprises ont cessé leurs activités en 2021

Après que le Makhzen a mis fin en 2021 à sa politique de soutien aux entreprises impactées par la Covid-19, plus de 10.000 sociétés au royaume ont cessé leurs activités l'année dernière, enregistrant ainsi un record historique en la matière, selon une étude d'un cabinet d'information légale et financière.

«Un total de 10.556 entreprises ont dû mettre la clé sous la porte l'année précédente, ce qui correspond à un nouveau record historique dans le royaume. La hausse est de 59% par rapport à 2020, et de 25% par rapport à 2019», précise-t-on dans la toute dernière étude du cabinet Inforisk, spécialiste de l'information légale et financière des sociétés marocaines.

Cette recrudescence des faillites des entreprises était «attendue», selon les

analystes d'Inforisk, puisque le Makhzen «avait mis fin en 2021 à sa politique de soutien aux entreprises». En 2020, le Makhzen avait instauré des aides pour maintenir à flot les entreprises impactées par la crise sanitaire due au nouveau coronavirus. «Ces aides généralisées de l'Etat ont permis de maintenir sous perfusion un certain nombre d'entreprises fragiles qui, sans ces aides, n'auraient pas pu passer le cap de 2020», expliquent les experts d'Inforisk. A la fin des aides de l'Etat, s'ajoute aussi le fait que les entreprises, notamment les TPME, ont particulièrement souffert en 2021, avec des baisses plus ou moins importantes de leur chiffres d'affaires.

D'autres facteurs, structurels cette fois-ci, expliquent la forte hausse des défaillances, selon la même étude qui

évoque, particulièrement, la problématique des délais de paiement, dont l'allongement continu impactait déjà négativement les sociétés avant la crise du Covid-19. Ce phénomène, «qui s'est aggravé avec la crise, a fini par assécher la trésorerie d'une grande partie des entreprises», met en relief Inforisk. L'étude souligne, par ailleurs, qu'à côté des 10.556 faillites «officielles», près de 95.000 sociétés, soit 14% du total des entreprises, sont officiellement «en sommeil». Les entreprises en sommeil se définissent comme des sociétés possédant un statut «actif» dans la base de données d'Inforisk (qui compte 700.000 sociétés marocaines), mais qui n'ont pas publié de bilan durant les 5 dernières années et n'ont pas publié d'événements juridiques ou judiciaires durant 5 années consécutives.

SIGNES DE DÉTENTE SUR L'UKRAINE

Wall Street retrouve le sourire

La Bourse de New York a retrouvé le sourire mardi après des signes de détente dans la crise ukrainienne avec l'annonce d'un retrait partiel des troupes russes à la frontière. Selon des résultats définitifs à la clôture, le Dow Jones a gagné 1,22% à 34.988,84 points, rebondissant après trois séances consécutives de pertes. Le Nasdaq, à dominante technologique, a bondi de 2,53% à 14.139,76 points. Le S&P 500 a engrangé 1,58% à 4.471,07 points. «Les actions ont brisé la séquence de trois séances de pertes, après l'annonce que la Russie a commencé à retirer ses troupes de la frontière ukrainienne, calmant un peu les tensions dans la région», soulignent les analystes de Schwab. Le ministère russe de la Défense a annoncé qu'une partie des 100.000 hommes déployés aux frontières ukrainiennes retournaient dès mardi en garnison, et diffusé des images de blindés chargés sur un train. Le président russe Vladimir Poutine a confirmé ce «retrait partiel». Les États-Unis de leur côté ont demandé une désescalade «vérifiable». Une attaque russe contre l'Ukraine reste

«tout à fait possible», mais il faut «donner toutes ses chances à la diplomatie», a déclaré le président américain Joe Biden. «D'après les informations, les Russes disent qu'ils retirent les troupes mais personne ne les a vus faire», commentait Karl Haeling de LBBW. «Le marché a pourtant une façon de savoir ce qu'il se passe, et quand on voit à quel point le pétrole a chuté, les investisseurs ont le sentiment qu'au-delà des communiqués officiels, les Russes ne vont pas envahir», a ajouté l'analyste. Les cours du brut ont dégringolé de plus de 3% mardi emportés par des signes de désescalade dans la crise ukrainienne. Hormis l'Ukraine, les investisseurs restaient focalisés sur la politique monétaire, surtout après la publication de l'indice des prix de gros en janvier aux États-Unis. Les prix à la production (indice PPI) ont grimpé de 1% en janvier sur le mois, leur plus forte hausse depuis un an et deux fois plus qu'attendu. Sur 12 mois, la hausse des prix de gros est de 9,7%. «Ces chiffres renforcent l'idée que le Comité monétaire de la Fed va commencer ses hausses de taux le mois pro-

chain avec un relèvement d'au moins 0,25%», a commenté Mahir Rasheed, économiste pour Oxford Economics. A ce jour, les investisseurs pensent même qu'il y a 57% de chances que la Réserve fédérale procède à un relèvement de 0,50 point de pourcentage dès la première réunion du comité monétaire FOMC le 16 mars, selon les contrats à terme sur les fonds fédéraux. Les rendements obligataires sur les bons du Trésor à 10 ans se sont tendus à 2,05%, proches de leur plus haut niveau depuis fin juillet 2019, contre 1,98% la veille. Sur le front des résultats d'entreprises, les titres du groupe hôtelier Marriott International ont été salués (+5,76% à 181,20 dollars) après la publication d'un chiffre d'affaires et bénéfice bien meilleurs qu'attendu au 4e trimestre. Les résultats pourtant bons d'Avio ont en revanche été mal accueillis (-12,05% à 171,25 dollars), certains analystes reprochant au loueur de voitures des prix trop bas. L'action, très volatile avec les aléas de l'épidémie de Covid, était montée à plus de 350 dollars en novembre. Hormis l'énergie (-1,39%) notam-

ment, quasiment tous les secteurs du S&P 500 ont terminé dans le vert, emmenés par le secteur des technologies de l'information (+2,73%).

Les secteurs liés au tourisme et aux déplacements comme l'hôtellerie mais aussi les compagnies aériennes et les croisiéristes, aidés par la chute des prix du pétrole, étaient à la fête. Ainsi Hyatt Hotel Corporation a gagné 8,18%, Disney 2,57% et le titre d'Expedia a atteint un sommet historique à 211,93 dollars (+7,49%). La compagnie aérienne American Airlines s'est envolée de plus de 8% entraînant ses rivales tandis que les croisiéristes ont profité de l'élan comme Carnival ou Norwegian Cruise Line en hausse de plus de 6%. Le géant américain des microprocesseurs Intel a gagné 1,81% à 48,44 dollars après avoir annoncé son projet de rachat pour 5,4 milliards de dollars de la société israélienne Tower Semiconductor, une fonderie spécialisée dans les semi-conducteurs analogiques utilisés dans des voitures, des appareils médicaux et des caméras de sécurité.

APS

CÉRÉALES

Recul des cours dans un marché européen très volatil

Les prix du blé et du maïs étaient en baisse mercredi en fin de matinée sur le marché européen, toujours marqué par une grande volatilité, au gré des moindres évolutions dans la crise ukrainienne.

Sur Euronext, le prix du blé tendre reculait de 1,75 euro à 265 euros la tonne sur l'échéance de mars, et d'1,25 euro sur celle de mai à 269 euros la tonne, pour plus de 8.000 lots échangés. Le prix du maïs reculait de 50 centimes d'euro sur l'échéance de mars à 249 euros la tonne et de 1,25 euro sur celle de juin à 251,25 euros la tonne, pour plus de 450 lots échangés. Au grand soulagement mardi de l'annonce russe d'un retrait partiel de troupes à la frontière ukrainienne ont succédé mercredi dans la matinée des déclarations du secrétaire général de l'Otan, qui ne constate «à ce stade»

aucun signe de désescalade. «Au contraire, il apparaît que la Russie continue de renforcer sa présence militaire» et «peut encore envahir l'Ukraine sans préavis», a affirmé Jens Stoltenberg au début d'une réunion avec les ministres de la défense de l'Alliance à Bruxelles.

Le soulagement de mardi soir restait encore de mise pour les cours sur Euronext mercredi matin. Mais la volatilité devrait rester de rigueur dans les jours à venir, ce d'autant plus que les marchés américains seront fermés lundi prochain, observait le cabinet Agritel.

Pour le maïs, après la géopolitique, l'autre facteur ayant pesé sur les cours est la pluie attendue sur l'Argentine cette semaine, après des semaines d'un déficit hydrique potentiellement dévastateur pour les rendements.

Les importations de maïs au niveau de l'Union européenne s'affichent à 10,12 millions de tonnes au 13 février contre 10,46 l'an passé à la même date. Les exportations de blé sont en légère hausse, à 17,27 millions de tonnes contre 16,87 l'an dernier. Les surfaces cultivées en agriculture biologique dans l'UE ont augmenté de 5,3% en 2020 (soit plus de 700.000 hectares supplémentaires) et représentent désormais 9,2% des surfaces, selon le rapport annuel du FiBL (Institut de recherche en agriculture biologique) cité par Inter-Courtaage.

La France, pays qui enregistre la plus forte hausse de surfaces (avec 307.000 hectares de plus qu'en 2019), devient avec près de 2,5 millions d'hectares le premier pays de l'UE en termes de surfaces bio. Elle est suivie par l'Espagne (2,4 millions d'ha), l'Italie (2,1 M d'ha) et l'Allemagne (1,7 M d'ha). A eux quatre, ces pays possèdent plus de la moitié des surfaces en bio de l'UE. Mais le taux de croissance des surfaces de l'UE a tendance à ralentir d'année en année: en 2019 la hausse était de 5,9% contre 7,7% l'année précédente.

ROYAUME-UNI

L'inflation monte à 5,5% en janvier, plus haut en 30 ans

L'inflation a accéléré à 5,5% en janvier au Royaume-Uni sur un an contre 5,4% en décembre et reste proche de son sommet en trente ans, alimentant les craintes liées au coût de la vie pour les ménages britanniques. La hausse des prix a été alimentée notamment par celle des bien sortis des usines du Royaume-Uni (+9,9%), poussés eux-mêmes par le coût de l'énergie et des matériaux, souligne mercredi l'Office britannique des statistiques (ONS).

Les vêtements et chaussures ont aussi contribué à l'inflation en janvier, avec des soldes plus limitées qu'un an avant, quand le pays était en confinement, souligne l'ONS dans son rapport mensuel. Comparé à décembre et non sur douze mois, l'inflation s'est effritée de 0,1%. Selon la Banque d'Angleterre, elle devrait encore grimper pour culminer à 7,25% en avril, largement à cause de la flambée de l'énergie, puis se maintenir à 5% au fil de l'année.

Le bond des factures d'énergie devrait être ressenti particulièrement fort chez les ménages les plus modestes, dont le budget porte une part importante de dépenses essentielles. La BoE a déjà relevé deux fois son taux directeur, désormais à 0,5%, pour tenter de juguler l'emballement des prix.

EL BAYADH

Saisie de 79 quintaux de blé subventionné destiné à la spéculation

Les services de la police à El Bayadh ont opéré la saisie de 79 quintaux de blé subventionné destiné à la spéculation et arrêté 8 personnes liées à cette affaire, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

La cellule de communication et des relations publiques de la sûreté a indiqué que l'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation, a été menée par les éléments de la sûreté de daïra de Bougtob sur la base d'informations faisant part d'une quantité de blé subventionné stockée dans un entrepôt.

Le contrôle de l'entrepôt de Bougtob et l'extension de la compétence vers une wilaya limitrophe se sont soldés par la saisie d'une quantité globale de blé subventionné estimé à 79 quintaux stockée à l'effet de spéculation.

Huit individus suspects ont été arrêtés pour abus de fonction, participation à la spéculation illégale, défaut de facturation, pratique d'activité commerciale sans possession d'un local et transférés vers les instances judiciaires territorialement compétentes.

SIDI BEL-ABBÈS

Chute mortelle d'un travailleur d'un immeuble en construction

Un travailleur a trouvé la mort, mercredi, suite à une chute d'un immeuble d'un projet d'habitat dans la commune de Sidi Bel-Abbès a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

La cellule d'information et de communication de la protection a indiqué que le travailleur est mort sur place après une chute du troisième étage d'un immeuble à la cité de 1.250 logements AADL.

Le corps de la victime âgée de 23 ans a été transféré à la morgue du centre hospitalier "Abdelkader Hassani" de la ville de Sidi Bel-Abbès, a-t-on fait savoir.

Les autorités concernées ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

BATNA

Arrestation de 8 individus pour fouille et recherche d'or sur un terrain public

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Batna ont arrêté huit (8) individus pour fouille et recherche d'or et de pièces archéologiques sur un terrain public dans la commune d'El Hassi relevant de la daïra d'Ain Djasser, a-t-on appris mercredi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée par les éléments de la brigade de la Gendarmerie d'El Hassi dans le cadre des efforts de protection du patrimoine national et la lutte contre les diverses formes de criminalité. Les mis en cause, âgés entre 35 et 60 ans, ont été interpellés en train de creuser à l'intérieur d'une ferme pilote d'élevage de bétail appartenant à l'Etat et relevant de la commune d'El Hassi en usant de moyens électriques et manuels dont un détecteur de métaux, a-t-on indiqué de même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue au niveau de la brigade de la Gendarmerie d'El Hassi pour "fouille sans autorisation, fouille et recherche de pièces archéologiques sur un terrain public sans autorisation, possession d'équipements sensibles sans autorisation et non-dénonciation de crime", a ajouté la même source.

L'opération a donné lieu à la saisie d'un véhicule touristique, des moyens utilisés pour la fouille, dont un détecteur de métaux avec ses accessoires, deux marteaux-piqueurs, divers talismans et sept téléphones portables, a ajouté la même source.

HUMANITAIRE

Le président de l'IFRC annonce l'ouverture d'un bureau régional en Algérie

Le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), Francesco Rocca, a annoncé mardi, à Alger, l'ouverture d'un bureau régional en Algérie dans le cadre du renforcement du partenariat avec le Croissant Rouge algérien (CRA).

Lors d'une rencontre organisée par le CRA, rassemblant les présidents du CRA dans les 58 wilayas du pays et les partenaires nationaux et internationaux du croissant rouge algérien, M. Rocca a salué les efforts fournis par le CRA et le travail «remarquable» accompli depuis sa création en 1956, jusqu'à aujourd'hui. «Nous avons besoin de leaders pour mener à bien notre travail, c'est pour cette raison nous allons ouvrir un bureau régional ici, en Algérie pour apporter davantage notre aide et soutien au CRA», a-t-il déclaré.

Exprimant sa reconnaissance envers le travail du CRA durant plusieurs décennies à l'échelle nationale et internationale, M.

Rocca a réitéré la disposition de son instance à soutenir le CRA dans tous les aspects et à renforcer sa présence dans toute la région, y compris en Algérie.

Il a par ailleurs, souligné le «rôle important des acteurs locaux» dans le travail humanitaire, qui constitue «la base de toutes les organisations notamment celle de la Croix rouge italienne» dont il est le président. Pour sa part, la prési-



dente du CRA Mme Saïda Benhabyles a qualifié la visite du président de l'IFRC en Algérie d'«événement historique», car il s'agit de la première visite en Algérie d'un président d'organisation humanitaire internationale.

«Cela va mettre en relief les efforts et la politique de l'Algérie dans l'humanitaire et la contribution du Croissant rouge algérien», s'est félicité Mme Benhabyles, précisant qu'au programme de sa visite à Tindouf prévue mercredi, dans les camps des réfugiés sahraouis, «il procédera à une visite sur le terrain pour voir le travail du Croissant

rouge aux frontières». Cette rencontre a vu notamment la présence de l'Ambassadeur de la Confédération de Suisse en Algérie, Lukas Rosenkranz, du Représentant de l'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Antonio Poletti, mais aussi les représentants de plusieurs organisations onusiennes et délégations accréditées en Algérie à savoir: le Programme alimentaire mondiale (PAM), le Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR), Comité international de la Croix-Rouge (CICR), et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

M. Rocca qui effectue une

visite de trois jours en Algérie, a été reçu dans la matinée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, avec lequel a-t-il dit, a eu des discussions riches et fructueuses sur la question des réfugiés et des migrants. Mercredi, il se rendra avec sa délégation ainsi qu'avec tous les représentants des organisations onusiennes et le CRA aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf.

Francesco Rocca est le président national de la croix rouge italienne, un rôle qu'il occupe à ce jour parallèlement à ses fonctions de président de l'IFRC.

La Fédération est le plus grand réseau humanitaire au monde, soutenant l'action locale du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge dans plus de 192 pays.

Basée à Genève, elle rassemble près de 14 millions de volontaires pour le bien de l'humanité.

En novembre dernier la Fédération avait lancé un appel d'urgence pour aider le Croissant rouge algérien à fournir une assistance à près de 42.000 personnes affectés par les incendies de forêts qui ont ravagé le nord-est du pays.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de produits psychotropes à Bachdjerah

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel à Bachdjerah, constitué de quatre (04) individus, spécialisé dans le trafic de produits psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services.

«Les services de Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach, ont

procédé au démantèlement d'un réseau criminel qui s'adonnait au stockage, au transport et au trafic de produits psychotropes dans un cadre organisé», a précisé le communiqué.

«Agissant sur une information faisant état d'un individu qui se livrait au trafic de produits psychotropes au niveau d'un quartier de Bachdjerah, en étroite coordination avec le parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée par l'arrestation de 4 indivi-

us âgés entre 30 et 55 ans, des repris de justice issus de la wilaya d'Alger, ainsi que par la saisie de 15.795 capsules de psychotropes, d'un montant d'argent estimé à 444.000 DA provenant du trafic, d'un véhicule de tourisme, d'une motocyclette ayant servi au transport et à la vente de ces poisons et de 4 téléphones portables, a ajouté la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 172 blessés durant les dernières 24h

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 172 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers différentes régions du pays durant ces dernières 24 heures, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile ont également enregistré, durant la même période, le décès d'une (1) personne carbonisée âgée de 38 ans et des brûlures superficielles à une autre, suite à un incendie qui s'est déclaré dans un garage d'une habitation dans la commune et daïra d'Oran, ajoute le communiqué. La Protection civile a également enregistré, lors de son intervention, des brûlures de 2ème degré à



une (1) personne suite à l'incendie qui s'est déclaré dans un dortoir situé dans la commune et daïra de Béjaïa et des gênes respiratoires à une (1) personne dû à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement à Annaba. Ils sont intervenus aussi pour l'extinction des

incendies dans les wilayas d'Alger, Constantine et Mila. Par ailleurs, ils sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à (8) personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de

leurs domiciles dans les wilayas de Bouira (5 personnes) et de Constantine (3). Concernant la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la PC ont effectué, durant les dernières 24 heures, 23 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du port de la bavette, le respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation physique.

Dans le même cadre, 15 opérations de désinfection générale ont été effectuées à travers le territoire national, a indiqué le communiqué, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

CANADA

54 tombes anonymes découvertes près d'un ancien pensionnat pour autochtones

Une communauté autochtone du centre du Canada a annoncé mardi la découverte de 54 tombes anonymes sur le site d'un ancien pensionnat, plusieurs mois après des découvertes similaires ailleurs, qui avaient provoqué une onde de choc dans le pays l'an passé.

Au total, 42 tombes ont été retrouvées près du site de l'ancien pensionnat pour autochtones de Fort Pelly et les 12 autres près de celui de St Philip's, a expliqué Ted Quewezance, responsable des recherches, au bord des larmes lors d'une conférence de presse.

«Les Canadiens ne peuvent pas croire qu'un être humain a pu traiter d'autres êtres humains, en particulier des enfants, de la manière dont nous avons été traités», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse organisée par la Première Nation de Keeseekoose, dans la province de Saskatchewan, au centre du pays.

Ces pensionnats, tous deux gérés par l'Église catholique, ont respectivement été ouverts de 1928 à 1969, et de 1905 à 1913.

Portant une coiffe traditionnelle, Lee Kitchemonia, le chef de la communauté, a



affirmé que c'était une «épreuve de découvrir qu'il y a des tombes anonymes là où nous conduisons et marchons tous les jours».

«Il s'agit peut-être d'enfants assassinés et cachés.

Nous n'avons pas les réponses», a-t-il poursuivi, disant vouloir obtenir les documents et les archives

pour savoir «ce qu'il s'est passé» et «à qui appartiennent ces tombes».

«Nous savions que d'autres Premières Nations en Saskatchewan trouveraient des tombes anonymes et subiraient le même choc et désespoir», a réagit le Premier ministre de la province sur Facebook. «Aujourd'hui et à

chaque jour, la Saskatchewan pleure avec vous».

Entre la fin du XIXe siècle et les années 1990, quelque 150.000 enfants autochtones ont été enrôlés de force dans 139 pensionnats à travers le pays où ils ont été coupés de leur famille, de leur langue et de leur culture.

Une commission d'enquête nationale avait qualifié en 2015 ce système de «génocide culturel».

Depuis qu'une communauté autochtone de Kamloops, en Colombie-Britannique (ouest), a découvert en mai dernier des centaines de tombes sur le site d'un ancien pensionnat pour autochtones, d'autres Premières Nations au Canada ont entamé des recherches similaires.

A ce jour, plus de 1.300 tombes d'enfants ont été retrouvées, et les autorités estiment qu'entre 4.000 et 6.000 élèves auraient disparu.

BIRMANIE

Crash d'un avion militaire suite à «une défaillance technique»

Un avion de l'armée birmane s'est écrasé mercredi matin dans le nord du pays à la suite d'une «défaillance technique», a déclaré l'équipe d'information des autorités militaires dans un communiqué.

Les recherches ont débuté pour retrouver le pilote qui, selon les autorités, effectuait une simple mission d'entraînement.

L'avion avait décollé de la base aérienne de Tada-U près de Mandalay (centre) et s'est écrasé dans la région de Sagaing (nord).

Depuis le coup d'État militaire de février 2021 contre Aung San Suu Kyi, l'armée a mené plusieurs frappes aériennes dans le pays, notamment dans la région de Sagaing.

En raison du manque de financement du secteur aérien, les accidents aériens sont relativement fréquents en Birmanie.

MALI

459 cas de rougeole enregistrés dans plusieurs régions

Quelque 459 cas de rougeole ont été enregistrés au Mali depuis début janvier dernier, dans plusieurs régions du pays, a déclaré, mardi, Cheick Amadou Tidiane Traoré, directeur général de la Santé et de l'Hygiène publique.

Depuis le début de l'année 2022 jusqu'à ce jour, le Mali a enregistré 459 cas de rougeole, mais selon Traoré, «aucun cas de décès n'a été enregistré».

Traoré affirme que «la vaccination contre la rougeole permet en tout cas de réduire l'effet de cette maladie sur les populations» soulignant que «quand vous voyez une épidémie de rougeole et qu'il n'y a pas de décès, c'est que les gens sont en quelque sorte immunisés, ils ont reçu au moins en majorité une dose».

Cheick Amadou Tidiane Traoré a indiqué que «la rougeole a été signalée dans la région Kayes notamment dans les districts sanitaires de Diéma, Kita et Nioro, les régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Ténenkou et le district de Bamako», affirmant que des cas de rougeole ont été détectés dans toutes les communes du district de Bamako.

Il a en outre noté que «des dispositions ont été prises dans les différents districts sanitaires pour engager des activités de riposte afin de minimiser l'explosion».

BRÉSIL - INONDATIONS À PETROPOLIS

Au moins 34 morts

Trente-quatre personnes ont perdu la vie à la suite de pluies diluviennes qui ont entraîné des glissements de terrain et inondations à Petropolis, près de Rio de Janeiro, a annoncé mercredi la mairie de cette ville touristique du Brésil.

Le bilan a ainsi quasiment doublé depuis la veille (18 morts) dans cette ville qui a reçu en moins de six heures plus de pluies que celles qui étaient prévues pour tout le mois de février.

Il pourrait s'alourdir, aucune information n'ayant été communiquée à ce stade sur le nombre de disparus.

Des images ont circulé sur les réseaux sociaux et dans les médias, où l'on voyait des habitations détruites par des glissements de terrain sur flancs de collines et des voitures violemment emportées par le courant.

De nombreux commerces ont été complètement inondés par l'eau qui a dévalé dans les rues du centre historique de Petropolis, arrachant les marchandises, comme on le voit sur les vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

La mairie de Petropolis a décrété l'"état de calamité" pour faire face à l'urgence, et le gouverneur de l'État, Claudio Castro, s'est rendu sur place pour signifier son soutien.

GUATEMALA

Un séisme de 6,2 secoue l'ouest du pays

Un séisme de magnitude 6,2 a frappé mercredi l'Ouest du Guatemala, a rapporté l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), sans que des victimes aient été signalées à ce stade.

L'épicentre du séisme, dont la profondeur était de 84 km, se trouvait dans le district côtier d'Escuintla, à moins d'une centaine de kilomètres au sud-ouest de

la capitale Guatemala City. Les autorités locales ont pour leur part estimé la magnitude à 6,8, précisant que la secousse avait été suivie d'une réplique d'une magnitude de 4,8. La secousse initiale a provoqué des glissements de terrain sur des routes ainsi que de légers dégâts sur des maisons et des coupures de courant, mais aucune victime n'a été signalée,

selon les services de secours. Les médias locaux ont rapporté des dommages structurels et des coupures de courant dans des villes proches de la capitale comme Mixco et Chimaltenango.

Les pompiers ont fait état d'un glissement de terrain sur la route menant de la capitale à Antigua, principale ville touristique du Guatemala.

RD CONGO

4 morts dans une fusillade à Goma

Au moins quatre personnes ont été tuées et trois autres grièvement blessées lors d'une fusillade survenue dans la nuit de mardi à mercredi dans la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias.

Vers 20h30, des hommes

armés ont surgi sur un lieu de deuil au quartier Majengo, et ils ont tiré des coups de feu et les balles ont atteint plusieurs personnes venues compatir avec une famille endeuillée, selon des médias.

"Trois personnes sont décédées sur le champ et quatre autres ont été grièvement blessées.

Parmi les blessés, une per-

sonne n'a pas survécu", a déclaré Germain Maliro, chef du quartier Majengo cité par des médias.

Les services spécialisés "ont à pied d'œuvre pour retrouver les auteurs de cette fusillade", a déclaré le chef de quartier.

Quartier populaire dans le nord de Goma, Majengo relève de la commune de

Karisimbi qui fait face à un regain de l'insécurité.

Proclamé depuis environ dix mois par le président Felix Tshisekedi pour tenter d'endiguer la violence des groupes armés, l'état de siège a consacré la gestion de la province du Nord-Kivu et de l'Ituri, leurs territoires, villes et communes par des officiers de l'armée et de la police.

USA

L'armurier américain Remington parvient à un accord avec les familles de la tuerie de Sandy Hook en 2012

Le fabricant américain d'armes Remington a conclu un accord avec les familles de victimes de la tuerie de Sandy Hook en 2012, selon un document judiciaire publié mardi.

«Les plaignants dans cette action informent qu'un accord en dommages-intérêts a été conclu entre les parties», indique le document publié par les familles de victimes.

Selon les médias, l'accord porte sur le paiement de 73 millions de dollars.

Les familles des victimes avaient engagé des poursuites contre l'armurier et sa filiale Bushmaster, estimant qu'il avait vendu en connaissance de cause une version du fusil semi-automatique AR-15, une arme de type militaire «pas du



tout adaptée» à un usage civil. L'arme avait été utilisée par Adam Lanza pour tuer 26 personnes, dont 20 enfants, le 14 décembre 2012 dans l'école de Sandy Hook à Newton, dans le Connecticut.

Elle a également servi dans les fusillades de Las Vegas en

2017 (58 morts) ou de Parkland en Floride (17 morts) en 2018. «Quand les militaires cherchent la meilleure arme, la plus meurtrière, la plus destructrice et celle qui pourra être utilisée par nos soldats s'ils devaient tuer les ennemis de notre pays

et de notre liberté, ils choisiraient l'AR-15», a affirmé l'avocat des familles, Joshua Koskoff, lors d'une conférence de presse.

En mars 2019, la cour suprême du Connecticut avait statué que Remington pouvait être jugé pour déterminer si ses publicités sur le fusil d'assaut avaient une responsabilité dans les tueries faisant un grand nombre de victimes.

A l'audience, en novembre 2017, M. Koskoff s'était notamment appuyé sur le marketing de Bushmaster qui, selon lui, avait présenté l'AR-15 dans sa publicité comme une arme d'assaut. «Cette arme n'a pas été promue pour le sport ou l'auto-défense», avait-il affirmé.

SÉTIF

Formation au profit de 21 agents de maintenance des générateurs d'oxygène

Vingt-un (21) agents chargés de la maintenance des générateurs d'oxygène des établissements sanitaires de la wilaya de Sétif bénéficient, à compter de mercredi, d'une formation à l'initiative de la direction locale de la santé en coordination avec une entreprise locale spécialisée dans la maintenance du matériel médical.

Présidant la cérémonie de lancement de ces journées de formation à l'Institut national de formation supérieure paramédicale, le wali de Sétif Kamel Abla, a affirmé que cette initiative permettra aux agents chargés de l'entretien des 17 générateurs d'oxygène de la wilaya de maîtriser les techniques de fonctionnement et de maintenance de ces "importants" équipements médicaux.

Les bénéficiaires de la formation sont des agents chargés de la maintenance des générateurs d'oxygène au niveau des établissements sanitaires des communes d'Ain Azel, El Eulma, Béni Aziz, Béni Ourtilène, Bougaâ, Ain Kebira ainsi que le centre hospitalo-universitaire du chef-lieu de wilaya.

L'objectif de ce "premier stage du genre à l'échelle nationale" est d'assurer une formation spécialisée dans le domaine de la maintenance des générateurs d'oxygène qui représentent "un acquis important pour les établissements de santé de la wilaya notamment en cette conjoncture sanitaire marquée par la pandémie de la Covid-19", a-t-il déclaré.

Le même responsable a appelé à intégrer cette spécialité au programme de formation des jeunes au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale et des autres centres et instituts de formation professionnelle et de créer des start-ups spécialisées dans ce domaine.

S'étalant sur deux à trois mois, cette formation à la fois théorique et pratique est encadrée par des ingénieurs spécialisés dans la maintenance des équipements médicaux d'une entreprise à titre bénévole, a indiqué le directeur de wilaya de la santé, Abdelhakim Dehane.

Selon la même source, la formation sera axée sur la préservation de ces équipements médicaux et la sécurité des travailleurs pour éviter tout risque pour les personnes et les biens.

Un stage de formation similaire de 21 autres agents de maintenance des générateurs d'oxygène des établissements sanitaires sera également programmé, a-t-on assuré.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 424 nouveaux cas, 338 guérisons et 9 décès

Quatre cent vingt-quatre (424) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 338 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique, mercredi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 262 994, celui des décès à 6 762, alors que le nombre des patients gué-

ris est passé à 175 704 cas. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 21 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 12 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exigeait de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le port du masque.

COVID-19

Benbouzid tient une séance de travail avec son homologue tunisien

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a tenu mardi une séance de travail par visioconférence avec son homologue tunisien, Ali Mrabet, consacrée à la situation épidémiologique liée au Covid-19, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministre de la Santé a tenu une séance de travail par visioconférence avec son homologue tunisien, en présence des cadres des deux ministères et des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus», a précisé la même source.

«Cette séance de travail, tenue à la demande de la partie tunisienne, a été consacrée à la situation épidémiologique liée au Covid-19, marquée par la stabilisation de la quatrième vague en



Algérie et le début de la cinquième vague en Tunisie», a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont abordé «les moyens de prise en charge sanitaire dans les établissements hospitaliers et la vaccination contre la

Covid-19 dans les deux pays».

La rencontre a également été «l'occasion pour le ministre tunisien d'exprimer ses remerciements, au nom du gouvernement et du peuple tunisiens, au Président Abdelmadjid Tebboune

pour l'aide d'urgence apportée par l'Algérie à son pays depuis le début de la crise sanitaire, et constituée notamment de dispositifs médicaux, d'équipements de protection, d'oxygène médical et de vaccins anti-Covid-19». M. Mrabet s'est en outre félicité de «la qualité des relations de fraternité, d'amitié et de coopération entre les deux pays», selon la même source. Pour sa part, M. Benbouzid a affirmé que l'Algérie «se tient toujours aux côtés de la Tunisie dans tous les domaines, notamment la santé», évoquant la possibilité d'organiser des rencontres bilatérales entre experts de la santé des deux pays, par visioconférence ou à travers l'échange de visites, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

Réception d'équipements de protection contre la Covid-19 provenant de l'UE

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a réceptionné mercredi des aides dans le cadre du projet "Réponse solidaire européenne à la Covid-19 en Algérie", constituées d'équipements de protection destinés aux personnels soignants des établissements publics hospitaliers (EPH).

Cette première commande de l'année 2022 a été remise par l'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Thomas Eckert et la représentante résidente du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), Blerta Aliko, en présence du représentant du ministère des Affaires étrangères, Samir Bendrissa, de la directrice du projet au ministère de la Santé, Pr.

Hadia Mansouri et de la directrice générale de la PCH, Fatima Ouakti.

Ces aides, précédées par d'autres dans le cadre du projet en 2020 et 2021, sont composées de 29 millions de masques sur les 60 millions prévus par le projet avant la fin de l'année, de 1,4 million de combinaisons de protection avec cagoules et de 640.000 blouses chirurgicales. Après avoir suivi un exposé sur la gestion de la PCH, lors de sa visite au stock de l'établissement, M. Eckert

s'est félicité de la mobilisation par l'UE de 43 millions d'euros pour ce projet couvrant plusieurs opérations, soulignant la poursuite des opérations de solidarité de l'UE jusqu'à la fin de l'année 2023. Il a en outre salué l'engagement de tous les acteurs sur le terrain, en dépit de la mission difficile de lutte contre cette pandémie, ce qui prouve que l'opération se déroule dans de bonnes conditions.

Pour sa part, la directrice générale de la PCH a salué cette action de solidarité, soulignant que ces équipements médicaux étaient d'un grand apport pour les établissements de santé.

La représentante résidente du PNUD s'est félicitée, à son tour, de la "confiance placée par l'UE dans le programme, sans lequel le projet n'aurait pu être concrétisé sur le terrain".

Une grande partie du projet a été jusque-là réalisée, a-t-elle précisé, faisant savoir qu'elle œuvre, en coordination avec le ministère de la Santé à mener à bien des opérations similaires pour mieux prendre en charge les séquelles du virus.

La cheffe du projet au ministère de la Santé a remercié tous les bailleurs de fonds et parties prenantes, assurant que

le projet avance "parfaitement bien", en ce sens que les fonds seront déboursés, durant les mois à venir, dans d'autres activités prévues dans le cadre de la formation et de la sensibilisation de la société civile, en fonction des besoins nationaux et de l'évolution de la situation épidémiologique.

De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères s'est félicité du soutien européen à l'Algérie, lequel intervient en raison de la propagation du coronavirus qui n'a épargné aucune région du monde.

A noter que la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), chargée par les pouvoirs publics d'assurer la gestion et la distribution de ces aides, a reçu à ce jour 1,2 million de masques de types FFP2, 400.000 tests antigéniques, 100.000 réactifs PCR, 20.000 tests PCR et deux appareils détecteurs.

Ce projet a également contribué à l'accompagnement de plus de 5000 employés et cadres de la santé publique dans la prise en charge des patients contaminés, l'utilisation des équipements, la gestion des achats et l'accompagnement de la société civile dans la sensibilisation au respect et à l'application des mesures préventives.

TIMIMOUN

230 consultations en ophtalmologie menées dans un cadre de solidarité

Au moins 230 patients ont bénéficié de consultations gratuites en ophtalmologie, dans le cadre d'une initiative de solidarité en cours à Timimoun, a-t-on appris auprès de l'association initiatrice. Les consultations ont laissé apparaître la nécessité pour une soixantaine d'entre eux de subir une intervention chirurgicale, ont indiqué les responsables de l'association "El-Chiffa en signa-

lant que cette mission médicale de trois jours se poursuit jusqu'à demain jeudi, coïncidant avec l'inauguration d'une clinique médicale tous jours dans le cadre d'actions de solidarité.

La nouvelle structure médicale est dotée de l'ensemble des moyens et plateau technique nécessaire aux bonnes conditions de travail des praticiens et d'accueil des malades, a-t-on

assuré. L'association caritative a pris en charge les coûts des interventions chirurgicales prévues pour les 60 malades diagnostiqués lors de cette mission médicale, ont ajouté ses responsables en expliquant l'affluence des citoyens et des malades par le déficit accusé dans la région en matière de prestations médicales spécialisées.

Aussi, à travers ce projet de clinique, l'association

caritative, qui cherche à contribuer au renforcement des prestations sanitaires dans la région, fera appel à des praticiens de différentes régions du pays et leur assurera les conditions de travail adéquates, tout comme elle s'engage à fixer un prix "acceptable" des consultations, avec une prise en charge gratuite pour les catégories nécessiteuses.

APS



P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ETATS-UNIS

Plus de 2,9 millions de cas de COVID-19 infantiles au cours des 4 dernières semaines

Plus de 2,9 millions de nouveaux cas infantiles de la COVID-19 ont été enregistrés aux Etats-Unis au cours des 4 semaines écoulées, et plus de 12,3 millions d'enfants dans le pays ont été infectés par la pandémie depuis son apparition, selon le dernier rapport en date de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants des Etats-Unis.

Les cas de COVID-19 chez les enfants ont marqué une envolée spectaculaire aux Etats-Unis avec la propagation rapide du variant Omicron.

Près de 4,5 millions de cas d'infection infantiles ont été enregistrés depuis le début du mois de janvier.

Sur la semaine qui s'est terminée le 10 février, près de 300.000 cas infantiles de COVID-19 supplémentaires ont été signalés, selon ce rapport publié lundi soir.

Ce rapport marque la 27^{ème} semaine d'affilée au cours de laquelle le nombre de nouveaux cas de COVID-19 infantiles aux Etats-Unis



dépasse les 100.000. Depuis la première semaine de septembre, près de 7,3 millions de cas supplémentaires d'infection infantile ont été recensés,

selon l'AAP. "Il y a un besoin urgent de collecter davantage de données spécifiques par âge afin d'évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que leurs effets à long terme possibles.

Il est important d'être conscients qu'il y a des effets immédiats de la pandémie sur la santé des enfants, mais nous avons également un besoin important d'identifier et de prendre en charge les conséquences de longue durée sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes", indique ce rapport.

TUNISIE

Plus de 6 millions de personnes entièrement vaccinées

Plus de six millions de personnes ont été entièrement vaccinées contre le nouveau coronavirus en Tunisie, a annoncé mardi, le ministère de la santé.

Selon le dernier bilan du ministère de la santé sur la situation sanitaire dans le pays, repris par l'agence de presse, TAP, le nombre de personnes vaccinées a évolué à 6.293.533 dont 4.

637 960 ayant reçu deux doses et 1 655

573 ont en pris une seule étant donné que le vaccin injecté ne nécessite pas de rappel ou pour avoir déjà contracté la Covid-19. Durant la journée de mardi, 5.965 personnes ont été vaccinées, dont 1.156 ont reçu la première dose, 316 la seconde, 4.482 autres ont eu la troisième dose, et 11 ont fait le vaccin nécessaire à leur voyage. Depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccina-

tion contre le nouveau coronavirus en mars 2021 jusqu'au 15 février en cours, 1.2892.198 doses ont été administrées, a ajouté le département de santé.

Ainsi, 7121535 personnes ont reçu la première dose, 4637960 deux doses, 1102 115 ont reçu trois doses et 30.588 une dose supplémentaire pour voyager dans un pays qui exige un vaccin spécifique.

CORÉE DU SUD

Les infections quotidiennes dépassent les 90.000 cas

Le nombre de infections quotidiennes au Covid-19 a atteint, mercredi, un nouveau record en Corée du Sud sur fond d'une déferlante du mutant omicron hautement contagieux.

Le pays a recensé 90.443 nouvelles contaminations, portant le bilan total des infections à 1.552.851 depuis le début de la pandémie, a indiqué l'Agence sud-coréenne de contrôle et de prévention des maladies (KDCA).

Le chiffre marque un bond important par rapport

aux 57.164 contaminations quotidiennes signalées mardi.

Le nombre de décès liés au Covid-19 est passé à 7.202, en hausse de 39 par rapport à mardi.

Plus tôt dans la journée, le Premier ministre sud-coréen Kim Boo-kyum a indiqué que le gouvernement décidera vendredi d'un éventuel assouplissement des mesures actuelles de distanciation sociale.

Cette décision prendra en compte à la fois la situation des petits commerces dure-

ment frappés par la pandémie et le rythme de propagation du virus, a-t-il dit.

Actuellement, le plafond pour les rassemblements privés est fixé à six personnes et un couvre-feu à partir de 21h est imposé aux cafés et restaurants dans tout le pays.

Le nombre des infections a bondi durant ces dernières semaines à cause de la propagation rapide du variant Omicron plus contagieux.

Mercredi, 29,77 millions de personnes, soit 58 pc des 52 millions de la population du pays, avaient reçu une

dose de rappel. Le nombre de personnes entièrement vaccinées s'est élevé à 44,25 millions, soit 86,2 pc de la population.

Les autorités sanitaires ont averti que les nouvelles transmissions quotidiennes pourraient atteindre 170.000 vers la fin du mois en cours.

L'Institut national pour les sciences mathématiques (NIMS), un groupe de réflexion géré par l'Etat, a estimé que ce chiffre pourrait même atteindre 360.000 au début du mois de mars prochain.

CANADA

Statu quo dans les rues d'Ottawa malgré l'état d'urgence, les frontières débloquées

La situation a peu évolué mardi dans les rues d'Ottawa, toujours bloquées par des manifestants anti-mesures sanitaires qui refusent de partir, malgré le recours exceptionnel à la loi sur des pouvoirs exceptionnels déclenchés la veille par Justin Trudeau.

Le Premier ministre canadien a annoncé lundi le recours à la loi sur les mesures d'urgence pour mettre fin aux blocages «illégaux».

C'est seulement la deuxième fois que cette disposition est activée en temps de paix, la dernière remontant à la crise de 1970 quand Pierre Elliott Trudeau, le père de l'actuel Premier ministre, était au pouvoir. Minimisé au départ par les

autorités, le mouvement de contestation canadien qui a débuté fin janvier est parti de camionneurs protestant contre l'obligation d'être vacciné pour passer la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Mais les revendications se sont étendues à un refus de l'ensemble des mesures sanitaires et, pour de nombreux manifestants, à un rejet du gouvernement de Justin Trudeau.

Le déclenchement de cet état d'urgence national est «une lame à double tranchant pour Justin Trudeau» estime Félix Mathieu, professeur de sciences politiques à l'université de Winnipeg (centre).

«S'il y a le moindre accrochage, il sera

considéré comme le principal responsable. Tout le poids est maintenant sur ses épaules», ajoute-t-il.

Défendant le déclenchement des pouvoirs spéciaux, le ministre de la Sécurité publique Marco Mendicino a expliqué que ce mouvement était l'oeuvre d'«un très petit groupe organisé, qui veut renverser le gouvernement par tous les moyens possibles». Mardi a été une journée décisive pour les points de blocage aux frontières: «le blocus est terminé», a déclaré Roberta McKale, porte-parole de la police albertaine évoquant la situation à Coutts (Alberta, ouest), où 11 personnes ont été arrêtées lundi et des armes saisies.

**COVID-19 DANS LE MONDE
414.972.384 de cas confirmés**

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins en date du 16 février à 00H00 GMT:

Pays	Cas confirmés
Monde	414.972.384
Etats-Unis	78.027.205
Inde	42.692.943
Brésil	27.660.347
France	21.886.335
Royaume-Uni	18.568.630
Russie	14.267.875
Turquie	13.079.683
Allemagne	12.692.053
Italie	12.205.474

CHINE

La ville de Suzhou renforce les mesures de contrôle

La ville de Suzhou, dans l'est de la Chine, a renforcé les restrictions de voyage dans le cadre de la dernière résurgence de nouveaux cas de Covid-19, selon les autorités locales.

A partir de mercredi, tout voyageur quittant la ville en train doit se munir d'un résultat négatif d'acide nucléique obtenu dans les 48 heures précédant son départ, a indiqué le centre de prévention et de contrôle de l'épidémie de la ville, cité par l'agence Chine Nouvelle. La ville a également fermé davantage d'entrées d'autoroute et de ferries, et a installé plus de points de contrôle de la circulation afin de contrer la propagation du virus.

Les services de navettes entre Suzhou et les autres provinces et villes avaient été suspendus précédemment, tandis que des pistes spéciales ont été ouvertes aux camions de logistique transportant les produits de première nécessité.

Mardi en fin de journée, un total de 26 cas confirmés de Covid-19 et cinq cas asymptomatiques ont été signalés à Suzhou dans le cadre de la dernière résurgence du virus.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Nombre record de cas sur fond de manifestations anti-vaccins

La Nouvelle-Zélande a enregistré mercredi un nombre record de contaminations liées au nouveau coronavirus (Covid-19) au moment où les manifestations anti-vaccins se poursuivaient dans l'archipel.

Les autorités ont enregistré 1.160 nouveaux cas de Covid-19, le chiffre le plus élevé depuis le début de la pandémie en 2020.

Le variant hautement contagieux Omicron continue de se répandre à travers l'archipel, largement épargné par le virus jusqu'au mois d'août. Dans ce pays qui a enregistré un total de seulement 53 morts pour cinq millions d'habitants, des manifestants ont décidé de protester contre les mesures sanitaires et la politique vaccinale du gouvernement.

Inspirés par les autoproclamés «convoyés de la liberté» canadiens, ils ont bloqué la semaine dernière les routes avec des voitures, des camions et des camping-cars avant de camper sur les pelouses du Parlement dans le centre de Wellington.

Depuis neuf jours, la situation s'enlise, la police se montrant relativement passive à l'exception de violents affrontements le 19 février qui ont conduit à l'arrestation de 122 manifestants. Mais les représentants des forces de l'ordre ont durci le ton mardi soir, qualifiant les manifestations d'«inacceptables» et annonçant des dépanneuses pour dégager les rues.

SCHIZOPHRÉNIE COMMENT RÉAGIR FACE AUX DÉLIRES PSYCHOTIQUES ?

A l'occasion des Journées de la schizophrénie, du 13 au 20 mars, un campagne de désigmatisation explique comment réagir face aux délires psychotiques.

La schizophrénie touche 1% des Français, soit 660 000 personnes dans l'hexagone. Elle se déclare le plus souvent entre 15 et 25 ans (85% des cas). Et peut être due à la fois à une fragilité biologique, mais aussi à un stress environnemental.

La pandémie de Covid-19 est venue fragiliser son dépistage, sa prise en charge et déclencher de nombreux nouveaux cas. "Il est donc très important pendant cette période d'être attentif, chez les jeunes, à des signes tels que l'entente de voix, la perturbation du sommeil ou les troubles alimentaires", souligne l'association Positive Minders. La pandémie a de plus bouleversé le suivi d'une grande partie des patients. Des hôpitaux de jour, des ateliers et des structures ambulatoires ont fermé, les thérapies de groupes ont souvent été stoppées, l'accès à une première prise en charge est rendu plus difficile et de très nombreuses consultations se font désormais par téléphone ou visioconférence."

Pour faire face au délire psychotique, part la plus impressionnante de cette pathologie, l'association lance une campagne de désigmatisation du 13 au 20 mars.

DÉLIRE PSYCHOTIQUE : C'EST QUOI ?

Les phases de délires sont souvent discontinues, et ne concernent pas



uniquement des personnes schizophréniques. Elles se manifestent par des idées de persécution, de culpabilité intense, des désirs de grandeur (sau-

ver le monde), des missions divines... Ils peuvent s'accompagner d'hallucinations auditives, visuelles, olfactives, gustatives et de perturbations de

la perception du corps. La schizophrénie est classée dans le top 10 des maladies les plus invalidantes par l'OMS. Mais de nombreux traitements exis-

tent et évoluent, permettant à 80% des malades de voir leurs symptômes s'améliorer.

LE PATIENT SCHIZOPHRÉNIQUE, AU CENTRE LA PRISE EN CHARGE

Comment réagir ? Plusieurs options existent, telles que les thérapies cognitives et comportementales (TCC), qui visent à aider le patient à gérer ses délires, en complément des traitements médicamenteux.

La prise en compte du patient est indispensable : face aux crises, l'alliance thérapeutique, les décisions partagées ou encore la psychoéducation sont devenues des stratégies clés. Elles reposent sur l'écoute et permettent d'ouvrir le dialogue avec le patient. Enfin, le soutien aux proches aidants via les associations d'aidants est très important dans la prise en charge. L'objectif étant de faire comprendre aux familles les symptômes dès leur apparition, d'adapter le soutien et la prise de recul.

Mais la thérapie et l'accompagnement associatif ne sont pas les seules réponses, certaines technologies permettent aussi de canaliser les dysfonctionnements du cerveau : applications mobiles, bots, stimulation magnétique transcrânienne, réalité virtuelle ou encore avatars. Toutes sont présentées dans le cadre de Technopsy'21.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

A l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, revenons sur une maladie qui touche 600 000 personnes en France et ses facteurs de risque.

"La schizophrénie est une maladie psychiatrique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables : les plus impressionnants sont les délires et les hallucinations, mais les plus invalidants sont le retrait social et les difficultés cognitives", rappelle l'Inserm à l'occasion de la journée mondiale de la schizophrénie, le 14 mars. Mais comment survient-elle ? Quels sont ses facteurs de risques ? Se soigne-t-elle ? Décryptage.

La schizophrénie touche environ 600 000 personnes en France. Il s'agit d'une pathologie psychiatrique complexe qui perturbe la perception de la réalité. Elle a des aspects productifs tels que la paranoïa, la mégalomanie, les hallucinations... Des symptômes "négatifs" qui provoquent l'isolement, l'appauvrissement affectif et émotionnel. Et des symptômes dissociatifs faisant perdre l'attention, la cohérence et la logique au patient.



Surtout, elle peut être très variable d'un patient à l'autre et débiter à différents moments de la vie, suite à un épisode psychotique qui donne lieu à des symptômes chroniques plus ou moins intenses par la suite.

A QUEL ÂGE SE DÉVELOPPE LA SCHIZOPHRÉNIE ?

La schizophrénie se déclare souvent au moment de l'adolescence, sur une période estimée entre 15 et 25 ans. Plusieurs paramètres peuvent expliquer son déclenchement : un

stress intense, une atteinte infectieuse, l'exposition à des substances. Ces événements jouent sur la biologie du cerveau qui se structure et se réorganise au fil du temps et des événements de la vie. Entre 10 et 30 ans, le cerveau mûrit de façon très active et les régions cérébrales se réorganisent continuellement. Perturber les processus cérébraux sur cette période cruciale de développement peut donc en danger le bon fonctionnement du cerveau.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

On remarque que la plupart des patients schizophréniques vivent en milieu urbain ou ont vécu un processus d'immigration. Cela laisse penser que les facteurs environnementaux ont un véritable impact sur la maladie. Une vulnérabilité génétique peut aussi y être associée, tout en étant rarement le principal moteur de déclenchement. Des stress et la consommation de drogues comme le cannabis qui sont des facteurs à risques clairement identifiés :

- Le stress peut "altérer différents

facteurs biologiques (neurogenèse, activité des facteurs de croissance et survie des neurones...) au niveau de plusieurs structures cérébrales (hippocampe, cortex préfrontal, amygdale...). L'expliquerait ainsi l'incidence plus élevée de la maladie en milieu urbain ou parmi les sujets ayant eu un parcours de migration, notamment au cours de l'enfance et de l'adolescence", souligne l'Inserm.

Les substances psychogènes (comme le cannabis) peuvent doubler le risque de schizophrénie : "le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC) perturberait la maturation cérébrale en agissant sur les récepteurs qu'il active, nombreux au niveau des zones du cerveau impliquées dans les pathologies psychiatriques, et particulièrement dans les régions où la plasticité est importante à l'adolescence", stipule l'Inserm suite à des études.

Bien que plus modéré, l'hygiène de vie joue aussi un rôle. Il est important de faire attention à la nutrition, au sommeil et à l'apport en facteur neuroprotectifs (ce qui permet aux neurones de croître).

ON SAIT QUELLE ZONE DU CERVEAU EST IMPLIQUÉE DANS LA MALADIE



Des chercheurs ont identifié d'où vient la schizophrénie dans le cerveau. Une découverte qui peut ouvrir la voie à une meilleure compréhension du trouble psychiatrique. La schizophrénie est une maladie psychiatrique caractérisée par un ensemble de symptômes très variables : certains très impressionnants comme les délires et les hallucinations, mais aussi des difficultés cognitives. Environ 600 000 personnes seraient touchées en France, avec un pronostic qui varie en fonction des caractéristiques de la maladie et de la précocité de la prise en charge. Les chercheurs ont déjà identifié les origines génétiques et environnementales (cannabis et stress en premier lieu) de la maladie. Mais dans une étude sur des rats, les chercheurs de l'Université de Californie du Sud (UCLA) ont découvert la zone du cerveau impliquée dans la maladie. En se concentrant sur une protéine spécifique associée à la schizophrénie (la protéine SAP97) et cherchant à localiser son emplacement dans le cerveau, ils ont pu déterminer quelle zone du cerveau serait à l'origine de la schizophrénie. Cet emplacement est le gyrus denté, une partie de l'hippocampe qui contrôle la mémoire épisodique contextuelle, c'est-à-dire le souvenir conscient des expériences de la vie. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à une meilleure compréhension de la maladie et, par la suite, à la mise en place de meilleurs traitements.

LA SCHIZOPHRÉNIE MULTIPLIE PAR 3 LE RISQUE DE DÉCÈS PRÉCOCE

Les personnes atteintes de schizophrénie sont trois fois plus susceptibles de décéder de façon prématurée que la population en général.

Selon une recherche publiée dans le Canadian Medical Association Journal, le taux de mortalité des personnes qui souffrent de schizophrénie est trois fois plus élevé que celui des personnes non atteintes de la maladie. Et en moyenne, les schizophréniques décèdent 8 ans plus tôt.

"Notre étude montre que les personnes atteintes de schizophrénie ne bénéficient pas au même degré de la politique de santé publique et des interventions de soins de santé que les individus sans schizophrénie", explique le Dr Paul Kurdyak, chercheur principal. Pour cette étude, les chercheurs canadiens ont étudié tous les décès enregistrés pendant une période de 20 ans (entre 1993 et 2012) en Ontario et ont identifié toutes les personnes atteintes de schizophrénie pour voir

les effets de la maladie sur l'espérance de vie. L'étude a montré que les schizophréniques avaient un taux de mortalité plus élevé pour toutes les pathologies, y compris les maladies cardiovasculaires et les affections chroniques. Les personnes souffrant de schizophrénie ont les mêmes facteurs de risque cardiovasculaire que les autres : diabète, obésité, tabagisme et mode de vie sédentaire. Mais ces facteurs de risque sont renforcés car certains médicaments utilisés pour soigner la schizophrénie peuvent entraîner un gain de poids et le développement du diabète.

"Il semble que les personnes atteintes de schizophrénie n'aient pas bénéficié des progrès que nous avons faits pour les patients atteints de maladies physiques chroniques dans la population en général", regrette le Dr Kurdyak.



LA SCHIZOPHRÉNIE, 2^E RISQUE DE DÉCÈS FACE AU COVID-19

Selon des chercheurs américains, la schizophrénie est le 2^e risque majeur de décès aux Covid-19, après l'âge du patient.

Une étude de l'Université de New-York menée au cours de la première vague du covid-19, indique que les personnes souffrant de schizophrénie ont près de 3 fois plus de risques de décéder du coronavirus que les personnes qui ne souffrent pas de troubles mentaux. Ce qui fait de la schizophrénie le 2^e risque majeur de décès face au covid, après l'âge.

Pour cette étude publiée sur JAMA psychiatry, les chercheurs ont suivi un peu plus de 7000 adultes testés positifs au Covid-19. Ils ont ensuite divisé les patients diagnostiqués avec un trouble psychiatrique dans l'une des trois catégories suivantes : spectre de la schizophrénie, trouble de l'humeur ou trouble anxieux, et ils les ont comparés aux patients pour lesquels aucun trouble psychiatrique n'avait été diagnostiqué. Parmi ces patients, 75 avaient des antécédents de schizophrénie, 564 de trouble de l'humeur et 360 de trouble anxieux. Si les chercheurs n'ont pas trouvé d'association entre l'anxiété ou les troubles de l'humeur et les décès liés au covid, ils ont en revanche constaté que les patients atteints de schizophrénie étaient environ 2,7 fois plus susceptibles de décéder du coronavirus. En comparaison, les patients souffrant d'insuffisance cardiaque ou de diabète avaient un



risque 1,65 fois et 1,28 fois plus élevé de mourir du Covid-19.

La maladie ou son traitement perturberaient le système immunitaire

"C'est à la fois attendu mais aussi surprenant", a déclaré le Dr Donald Goff, professeur de psychiatrie à l'École de médecine de New-York, principal auteur de l'étude. "Les personnes atteintes de schizophrénie ont une espérance de vie raccourcie jusqu'à 20 ans en moyenne et beaucoup

meurent plus tôt de pneumonie et de maladies virales".

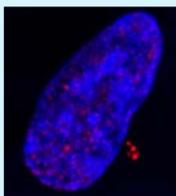
Le Dr Goff et son équipe poursuivent leurs recherches pour déterminer s'il existe une raison biologique pour laquelle les patients atteints de schizophrénie ont un risque plus élevé. Ils pensent que la maladie ou les médicaments pour la traiter perturbent le système immunitaire, provoquant le fameux "orage de cytokines" qui entraîne le décès des patients.

LE MÊME VIRUS À L'ORIGINE DE LA SCHIZOPHRÉNIE ET DE LA MONONUCLÉOSE ?

Des chercheurs américains ont établi un lien la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable de la mononucléose infectieuse.

Le Dr Robert Yolken, professeur en neurologie au Johns Hopkins Children's Center de Baltimore (Etats-Unis) vient de découvrir un lien entre la schizophrénie et le virus d'Epstein-Barr (EBV), un virus extrêmement courant, responsable, entre autres, de la mononucléose.

Pour établir ce lien, l'équipe du Dr Yolken a comparé les anticorps au



virus d'Epstein-Barr de 432 patients souffrant de schizophrénie et de 311 autres n'ayant aucun antécédent de trouble psychiatrique. Les chercheurs se sont ainsi aperçus que les schizophréniques présentaient un niveau d'anticorps de 1,7 à 2,3 fois plus élevé. "Cela indique que la prévention et le traitement du virus d'Epstein-Barr pourraient représenter une approche pour la prévention et le traitement de troubles psychiatriques graves tels que la schizophrénie" souligne le médecin dans Science

alert. Les chercheurs n'ont pas encore découvert les raisons de cette réponse immunitaire face au virus. Ils pensent que la schizophrénie pourrait altérer le système immunitaire, rendant les malades plus vulnérables au virus EBV. Ou qu'à l'inverse l'infection par le virus EBV pourrait accroître le risque de schizophrénie.

L'étude des anticorps a été reproduite avec d'autres virus de la famille de l'herpès, mais aucun lien n'a pu être défini.

ALGÉRIE-SAHARA OCCIDENTAL

M^{me} Benhabiles donne le coup d'envoi d'une caravane de solidarité pour les réfugiés sahraouis

La présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles, a donné mercredi à Tindouf le coup d'envoi d'une caravane de solidarité pour les réfugiés sahraouis.

La caravane de solidarité, dont le coup d'envoi a été donné à partir de la maison de la culture de la wilaya de Tindouf, concerne l'envoi de 500 tonnes de produits alimentaires de première nécessité au bénéfice des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf. Elle intervient en marge de la visite qu'elle effectue mercredi le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge (IFRC), Francesco Rocca, dans la wilaya de Tindouf et aux camps de réfugiés sahraouis. Cette initiative, qui s'inscrit en droite ligne des principes de l'Algérie et du CRA, est à même de pallier le problème du «manque de produits alimentaires et de dons dû à une crise internationale», a expliqué Mme Benhabiles. La présidente du Croissant-rouge algérien a, en outre,



remercié M. Rocca pour sa visite à Tindouf et pour avoir encouragé les bénévoles de ses régions frontalières «qui font beaucoup de sacrifices pour faire face à des problèmes liés notamment au climat hostile dans la région».

Benhabiles : « L'Algérie va assurer la prise en charge sanitaire des migrants dans les zones frontalières »

La présidente du Croissant-rouge algérien (CRA), Saïda Benhabiles, a indiqué mercredi à Tindouf que l'Algérie avait décidé d'assurer la prise en charge sanitaire des migrants dans les zones frontalières.

"L'Algérie a décidé d'assurer la prise en charge sanitaire des migrants dans les régions frontalières", a déclaré la présidente du CRA à la maison de la culture de Tindouf, en marge de la visite qu'elle effectue mercredi le président de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge (IFRC), Fran-

cesco Rocca, dans la wilaya et aux camps de réfugiés sahraouis.

Cette initiative, a-t-elle souligné, comprend la prise en charge de la scolarité des enfants, sans présenter un certificat de scolarité.

"Une déclaration sur l'honneur du tuteur suffit", a-t-elle souligné, notant que cette prise en charge de la scolarité des enfants est à même "de protéger l'avenir des enfants", en leur assurant des fournitures scolaires et une scolarité à titre gracieux.

Auparavant, Mme Benhabiles avait donné, à partir de la maison de la

culture de la wilaya de Tindouf, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité pour les réfugiés sahraouis.

Elle concerne l'envoi de 500 tonnes de produits alimentaires de première nécessité au bénéfice des réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf.

Cette initiative, qui s'inscrit en droite ligne des principes de l'Algérie et du CRA, est à même de pallier le problème du "manque de produits alimentaires et de dons dû à une crise internationale", a expliqué Mme Benhabiles.

SAHARA OCCIDENTAL-UA-UE

Oubbi Bouchraya : «La participation du Front Polisario au sommet UA/UE, une affirmation de la réalité irréversible de l'Etat sahraoui»

Le membre du secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne (UE), Oubbi Bouchraya El Bachir, a affirmé que la participation de la République sahraouie au sommet de partenariat Europe-Afrique venait confirmer que l'Etat sahraoui "est une réalité nationale, continentale et internationale irréversible".

Dans une déclaration à l'APS sur la participation de la délégation sahraouie aux réunions du sommet UE-UA qui se tiendra à Bruxelles les 17 et 18 février, M. Oubbi Bouchraya a indiqué que "la délégation sahraouie participe pour la deuxième fois à la réunion après le sommet d'Abidjan tenu les 29 et 30 novembre 2017, vu que la République sahraouie est membre fondateur de l'UA, jouissant de tous les droits et devoirs comme tout autre membre".

Le diplomate sahraoui a



souligné que la présence de la République sahraouie dans un forum international de ce niveau "revêt une importance symbolique et morale pour le peuple sahraoui et ses amis de par le monde et a une importance poli-

tique pour réaffirmer que l'Etat sahraoui est une réalité nationale, continentale et internationale irréversible". Sur le plan juridique, notamment pour ce qui est des richesses naturelles, M. Oubbi Bouchraya a sou-

tenu que la présence de la RASD à ce Sommet constitue un coup sévère assené aux projets de l'UE qui tente de contourner la souveraineté du peuple sahraoui en poursuivant la spoliation de ces richesses avec l'occupant marocain.

Il a relevé que la présence du Président sahraoui Brahim Ghali dans ce sommet, montre en cette circonstance et après la reprise de la lutte armée entre le Maroc et le front Polisario, "un message de détermination et de résilience de la direction sahraouie attachée à la souveraineté nationale en œuvrant à renforcer la présence diplomatique sahraouie".

Le sommet UE-UA tiendra cette année sous le thème "Afrique et Europe, deux continents avec une vision commune d'ici 2030" pour examiner nombre de questions intéressantes les deux continents.

HAUSSE DES PRIX AU MAROC

«Akhannouch dégage», lancent des citoyens sur internet

«Akhannouch dégage» est aujourd'hui le hashtag le plus populaire sur les réseaux sociaux, lancé par des citoyens marocains pour réclamer le départ du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, critiqué pour son inertie face à la hausse des prix des denrées de première nécessité.

Ce hashtag de colère a atteint plus de 7.000 retweets. Il a également fait son entrée sur Facebook. Ses utilisateurs demandent le départ du chef du gouvernement à qui on reproche la hausse des prix des denrées de première nécessité et l'augmentation de ceux des carburants.

Sa gestion du secteur agricole, et ses penchants libéraux ont également été pointés du doigt, a-t-on indiqué.

Hicham Atouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed-V de Rabat, estime que «peu importe la personne ou la partie qui soit derrière ce hashtag, il y a un contexte favorable qui alimente toute sorte de mécontentement contre le gouvernement».

«Les prémices d'une telle colère se sont manifestées bien plus avant la diffusion dudit hashtag», souligne-t-il.

De son côté, Moha mmed Zaoui, chercheur en sciences politiques, soutient que le hashtag «Akhannouch dégage», «traduit le malaise et le mécontentement de certains concitoyens face à un contexte économique et social morose, imputé à la mauvaise gestion gouvernementale».

Les initiateurs de la campagne «Akhannouch dégage» dénoncent aussi le silence du chef du gouvernement et son échec dans la gestion de ce qu'ils qualifient de «crise».

Ils appellent ainsi tous les citoyens, syndicats et acteurs de la société civile à se joindre à cette campagne et à boycotter certains produits, si nécessaire, demandant au gouvernement marocain d'agir et de régler cette «crise».

SOUDAN-ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU prolonge le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté mardi une résolution visant à prolonger jusqu'au 12 mars 2023 le mandat du Groupe d'experts assistant le Comité des sanctions concernant le Soudan.

La résolution 2620, qui a obtenu le soutien unanime des 15 membres du Conseil, demande au groupe d'experts de fournir au Comité des sanctions un rapport intérimaire sur ses activités au plus tard le 12 août 2022, et de fournir au Conseil de sécurité un rapport final au plus tard le 13 janvier 2023, avec ses conclusions et recommandations.

Elle demande en outre au groupe de fournir tous les trois mois au Comité des sanctions, des informations actualisées sur ses activités, et exprime l'intention du Conseil de prendre les mesures appropriées concernant la prolongation du mandat du groupe. Le groupe a été créé par la résolution 1591 du Conseil de sécurité de mars 2005 pour aider le Comité des sanctions concernant le Soudan à surveiller l'application des mesures de sanction.

BURKINA FASO

Le lieutenant-colonel Damiba investi président

Le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba a été investi mercredi président du Burkina Faso par le Conseil constitutionnel, trois semaines après avoir pris le pouvoir.

"Je jure devant le peuple burkinabè (...) de préserver, de respecter, de faire respecter et de défendre la Constitution, l'acte fondamental et les lois" du Burkina Faso, a déclaré M. Damiba en prêtant serment devant le Conseil, lors d'une cérémonie retransmise par la télévision nationale. Le lieutenant-colonel Damiba, 41 ans, a pris le pouvoir le 24 janvier à Ouagadougou après deux jours de mutineries dans plusieurs casernes du pays, renversant le président élu Roch Marc Christian Kaboré, accusé notamment de pas avoir mis fin à la violence qui frappe le Burkina Faso depuis près de sept ans.

Il a mis en place une équipe appelée Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR) qui a pour priorité "la sécurité".

Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des mouvements terroristes qui ont fait plus de 2.000 morts dans le pays et contraint au moins 1,5 million de personnes à fuir leurs foyers.

SOMMET UE-UA Vers «un partenariat renouvelé» entre l'Afrique et l'Europe

Bruxelles accueillera jeudi et vendredi les dirigeants européens et africains dans le cadre du sixième sommet entre l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA), une rencontre qui constituera «une occasion unique de jeter les bases d'un partenariat renouvelé et approfondi» entre les deux continents.



Placé sous le thème «Afrique et Europe, deux continents avec une vision commune d'ici 2030», le sommet UE/UA était initialement prévu en octobre 2020 avant d'être repoussé en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le sommet, qui se tiendra en présentiel dans la capitale belge, «constituera une occasion unique de jeter les bases d'un partenariat renouvelé et approfondi entre l'UA et l'UE bénéficiant d'un engagement politique au plus haut niveau fondé sur la confiance et une compréhension claire de nos intérêts mutuels», a-t-on précisé sur le site de l'UE.

Les dirigeants devraient débattre de la manière dont les deux continents peuvent

renforcer la prospérité. L'objectif est de lancer «un ambitieux paquet d'investissements Afrique-Europe» en tenant compte des défis mondiaux tels que le changement climatique et la crise sanitaire actuelle.

Ils devraient également discuter des outils et solutions permettant de promouvoir la stabilité et la sécurité grâce à «une architecture renouvelée pour la paix et la sécurité», d'après la même source.

Paix, sécurité et gouvernance, thèmes incontournables

Au total, pas moins de sept thèmes seront discutés lors de ce sommet autour de sept tables rondes.

Parmi les incontournables : la table ronde autour

de la paix, de la sécurité et de la gouvernance. Les questions des opérations militaires au Sahel et des changements anti-constitutionnels dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest devraient y être discutées également.

Une deuxième table ronde abordera les enjeux autour de la production de vaccins et des systèmes de santé.

En effet, l'accès aux vaccins contre le Covid-19 est un sujet vital pour le continent africain, qui accuse les plus faibles taux de vaccination au monde.

Il y aura également une table ronde consacrée au financement de la croissance.

Les investissements annoncés par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen et la stratégie Global Gateway devraient y être largement complétés.

Elle sera complétée par une autre table ronde, à propos du soutien au secteur privé et de l'intégration économique.

Lors de l'annonce du plan régional sous Global Gateway depuis Dakar, la présidente de la Commission européenne avait précisé que le secteur privé aurait un rôle à jouer. Seront aussi

abordées les questions de l'éducation, de la culture, de la formation professionnelle, de la migration et de la mobilité autour d'une autre table ronde. L'agriculture et le développement durable seront le thème de la sixième table ronde.

En mai 2018, l'UE et l'UA avaient créé un groupe de travail commun autour de la sécurité alimentaire africaine et des investissements agroalimentaires. Les priorités dans ces domaines feront partie des discussions de cette table ronde. Enfin, la transition énergétique, les changements climatiques et la connectivité numérique et logistique seront au cœur de la dernière table ronde.

Le 5e sommet UE/UA a eu lieu les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire, sous le signe de «la jeunesse pour un avenir durable» et avait mis la question migratoire au cœur des débats.

L'intensification des menaces terroristes au Sahel et l'arrivée de la pandémie de Covid-19, accompagnée par ses profonds impacts sociaux-économiques, ont relayé la question migratoire au second plan des préoccupations euro-africaines, a-t-on indiqué.

LÉGISLATIVES AU PORTUGAL L'annulation des votes «retarde la prise de fonction du gouvernement»

La décision de la Cour constitutionnelle d'invalider quelque 157.000 votes des Portugais de l'étranger en Europe lors des législatives anticipées du 30 janvier dernier, qui devront revoter, repoussera la prise de fonction du nouveau gouvernement socialiste, a indiqué mardi le Premier ministre, Antonio Costa.

«Il y a une décision de la Cour constitutionnelle qu'il faut respecter», a déclaré M. Costa qui, après avoir demandé «pardon aux électeurs ayant voté de bonne foi», les a appelés «à exercer leur droit de vote une deuxième fois».

«Je travaillais sur un calendrier qui prévoyait la prise de fonction du nouveau gouvernement le 23 février prochain, mais ce calendrier est reporté sine die», a-t-il ajouté.

La Cour constitutionnelle a décidé à l'unanimité de déclarer «nulle l'élection dans les bureaux de vote de la circonscription de l'Europe» qui élisent deux des quatre députés de l'étranger, réclamant aussi «la répétition des actes électoraux», selon une décision publiée sur son site.

D'après les résultats officiels des élections du 30 janvier dernier, avant la décision de la Cour constitutionnelle, le Parti socialiste d'Antonio Costa a obtenu la majorité absolue, avec 41,50% des voix, soit 119 sièges sur les 230 que compte le Parlement.

A la suite du dépouillement des suffrages des circonscriptions de l'étranger, le Parti socialiste était passé de 117 à 119 sièges et le Parti social-démocrate (PSD), formation politique de centre droit et principal parti de l'opposition, avait également gagné deux députés. La décision de la Cour constitutionnelle ne changera donc pas le nouveau rapport de force à l'Assemblée. Cette décision a été prise après le recours déposé par le PSD contestant la validité de bulletins de vote acheminés par voie postale non accompagnés d'une copie d'un document d'identité de l'électeur, comme l'exige la loi. Dans l'impossibilité de déterminer les bulletins de votes valides de ceux invalidés, elle a décidé de demander la répétition de l'élection en Europe, elle devrait avoir lieu le 27 février prochain.

YÉMEN L'escalade du conflit au Yémen ces dernières semaines est dangereuse pour la région

L'escalade du conflit au Yémen ces dernières semaines menace la vie de millions de personnes et est également dangereuse pour la région, ont prévenu mardi un haut responsable onusien devant le Conseil de sécurité.

«Les derniers mois d'escalade ont mis en lumière la dimension régionale du conflit au Yémen», a déclaré l'Envoyé spécial de l'ONU pour le Yémen, Hans Grundberg, devant les membres du Conseil.

Selon lui, les attaques du mouvement Ansarullah (houthis qui contrôlent le nord du Yémen) contre les Emirats arabes unis le mois dernier, notamment contre un aéroport civil et des zones industrielles voisines où trois civils ont été tués, montrent «à quel point les enjeux sont devenus importants» et à quel point «ce conflit risque de devenir incontrôlable».

«Pour les Yéménites, le mois écoulé a été marqué par une multiplication des lignes de front et un nombre record effroyable de victimes civiles».

La forte augmentation des frappes aériennes au Yémen, y compris sur les zones résidentielles et les infrastructures civiles à Sanaa et Hodeïda, est alarmante», a ajouté M. Grundberg.

Il a précisé qu'il était en train d'élaborer un cadre pour progresser vers un règlement politique inclusif afin de mettre fin au conflit et qu'il commencerait la semaine prochaine une série de consultations bilatérales sur ce cadre.

Il a ajouté qu'en parallèle qu'il continuait d'explorer toutes les possibilités de désescalade immédiate du conflit. L'Envoyé spécial a toutefois reconnu que la confiance était faible et que «mettre fin à cette guerre nécessitera des compromis inconfortables qu'aucune partie belligérante n'est actuellement disposée à faire».

«Il nous incombe donc à tous, y compris au Conseil, de déployer tous les efforts possibles pour faire comprendre aux parties à ce conflit qu'il n'y a pas de solution militaire durable», a-t-il ajouté.

APS

PALESTINE Amnesty appelle à mettre fin aux expulsions forcées à Sheikh Jarrah

L'organisation Amnesty internationale a appelé, mercredi, l'entité sioniste à mettre fin aux expulsions forcées dans le quartier de Sheikh Jarrah et à arrêter le déplacement forcé en cours des Palestiniens de El Qods-Est.

En réaction aux développements graves et rapides dans le quartier palestinien de Sheikh Jarrah à El Qods-Est occupée, Amnesty International a averti les autorités sionistes que le transfert forcé de Palestiniens sous son

occupation est «un crime de guerre».

«Depuis trois jours, les Palestiniens de Sheikh Jarrah organisent des manifestations en réponse à la menace imminente d'expulsion forcée de la famille Salem, qui est prévue pour le mois prochain», a déclaré Amnesty dans un tweet, dénonçant le recours à la force par les forces de l'occupation pour disperser les Palestiniens qui manifestaient contre le transfert forcé de cette famille. L'ONG a appelé en outre

les autorités de l'occupation sioniste à «arrêter immédiatement les expulsions forcées dans le quartier de Sheikh Jarrah et à mettre fin au déplacement forcé en cours des Palestiniens d'El Qods-Est», indiquant que «le transfert forcé est un crime de guerre et un pilier du système d'apartheid israélien».

L'ONG a dénoncé récemment le système cruel d'apartheid pratiqué par les autorités de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien.

UKRAINE - POURPARLERS Les propos de Biden «positifs»

Le Kremlin a jugé mercredi «positif» les propos du président américain Joe Biden sur des pourparlers pour désamorcer la crise russo-occidentale autour de l'Ukraine.

«C'est positif que le président des Etats-Unis ait aussi exprimé sa disposition à des négociations sérieuses», a dit à la presse le

porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov.

Selon le porte-parole, les pourparlers qui s'annoncent seront «très difficiles».

Pour la Russie, ils doivent conduire à une refonte de l'architecture de la sécurité européenne issue de la guerre froide.

«Ce sera très difficile, il faudra beaucoup de sou-

plesse des deux côtés, de la volonté politique», a-t-il encore dit.

La Russie réclame la fin de la politique d'élargissement de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), l'engagement de ne pas déployer d'armes offensives à proximité du territoire russe et le retrait d'infrastructures de l'Al-

liance d'Europe de l'Est. Ces exigences ont été rejetées par les Occidentaux qui ont proposé en échange des pourparlers sur d'autres sujets comme le contrôle des armements, les visites réciproques d'infrastructures sensibles ou des discussions sur les craintes russes en matière de sécurité.

UKRAINE Réunion samedi entre les ministres des Affaires étrangères du G7

Les ministres des Affaires étrangères des pays du G7 tiendront samedi une réunion consacrée à la crise entre l'Ukraine et la Russie, a annoncé mercredi un porte-parole du gouvernement allemand. La cheffe de la diplomatie allemande, Annalena Baerbock, présidera cette réunion en marge de la

Conférence sur la sécurité de Munich, qui se tient ce week-end, a précisé lors d'une conférence de presse le porte-parole du gouvernement allemand, qui préside cette année le G7.

Le président russe Vladimir Poutine et le chancelier allemand Olaf Scholz, en visite à Moscou, ont souligné mardi

la nécessité d'éviter une guerre en Ukraine et de régler la crise par des efforts diplomatiques. La veille, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est déclaré préoccupé par les risques d'un conflit militaire en Ukraine et a plaidé pour une intensification des efforts diplomatiques.

M'SILA 400 millions de dinars pour la réalisation d'un palais de la culture

Une enveloppe financière estimée à 400 millions de dinars est mobilisée au titre de l'année en cours pour la réalisation d'un palais de la culture dans la ville de M'sila, ont annoncé mercredi les services de la wilaya.



La nouvelle infrastructure sera composée de 25 espaces d'une superficie totale de 6.000 m2, dont une salle de spectacles d'une capacité de 800 places, une salle de conférences de 250 places, une galerie d'exposition de 600 m2 et une bibliothèque, ont précisé les services de la wilaya, indiquant que ce le chantier du projet sera lancé au cours de cette semaine.

La construction d'un palais de la culture a été longtemps réclamé par l'ensemble des artistes et

hommes de culture de la wilaya de M'sila, a noté la même source, rappelant que ce projet a été inscrit en 2013 avant d'être gelé pendant la même année pour des raisons financières.

La conception architecturale de ce projet a pris en compte l'aspect de la région du Hodna connue par son cachet architectural islamique en référence à la Kalaâ des Beni Hamad, créée en 1007.

Dans une déclaration récente à l'APS, le wali de M'sila, Abdelkad er Djel-

laoui a mis en relief l'importance culturelle et structurelle de ce projet qui vise à répondre aux attentes des hommes de culture et des artistes de la wilaya d'un côté, et permettre d'un autre côté de remédier au manque de structures capables d'accueillir un large public.

La wilaya de M'sila dispose actuellement d'une Maison de la culture, 26 bibliothèques et de trois (3) salles de cinéma et de spectacles actuellement hors d'usage, a-t-on indiqué.

AÏN TÉMOUCHENT Lancement du concours du prix "Aïssa Messaoudi" de photographie

Le coup d'envoi de la quatrième édition du concours du prix "Aïssa Messaoudi" de la photographie, a été donné mercredi à Aïn Témouchent, avec la participation de 40 artistes et photographes de différentes régions du pays.

Les participants se disputent, avec 160 photographies, le prix couronnant ce salon national organisé, dans sa 4ème édition, à la maison de la culture "Aïssa Messaoudi" sous le thème "Afrak El Djazaïr", a indiqué le directeur de la culture, Mohamed Amine Mekkaoui, organisateur de cet événement.

Cet établissement culturel est agrémenté de photos, divers dans le temps et dans l'espace, qui traduisent la joie des Algériens dans différentes occasions, à l'image de celles de l'Equipe nationale de football, de même que quelques photos qui mettent en relief le patrimoine populaire et touristique.

L'objectif de cette manifestation de

deux jours, selon les organisateurs, est de faire connaître la personnalité de "Aïssa Messaoudi", figure historique de la presse nationale et de la culture auquel est dédié ce prix, en plus de faire, à travers la photo, la promotion de la wilaya d'Aïn Témouchent, compte tenu des potentialités touristiques dont elle dispose.

Le président du jury du prix "Aïssa Messaoudi", l'enseignant universitaire, Kaddour Abdellah Tani a valorisé les travaux des participants qui reflètent la dimension intellectuelle et sociale et la performance d'artistes spécialisés dans la photographie.

En marge de cette manifestation, des ateliers de formation théorique et pratique seront organisés pour permettre aux participants, lors de sorties sur terrain, de prendre des photos de plusieurs sites archéologiques de la wilaya d'Aïn Témouchent, dont les sites de Siga et le tombeau du roi Syphax.

INDE Décès du chanteur et compositeur indien Bappi Lahiri

Le «roi du disco» indien et star de Bollywood, Bappi Lahiri, qui a collaboré avec des stars internationales comme le rappeur américain Snoop Dogg et la chanteuse britannique Samantha Fox, s'est éteint à l'âge de 69 ans, a annoncé mercredi sa famille.

Né au Bengale Occidental, dans une famille de musiciens, on lui attribue

la popularisation du disco en Inde. Ses fans ont dansé, dans les années 1970-80, sur ses tubes produits pour les films de Bollywood, comme «Chalte Chalte», «Disco Dancer» et «Sharaabi». Portant toujours de grosses chaînes en or et des lunettes de soleil, Bappi Lahiri avait collaboré avec Samantha Fox pour le film hindi de 1995 «Rock Dan-

cer». Il avait aussi enregistré avec Snoop Dogg le titre pendjabi «Patiala Peg» en 2015. La star avait également prêté sa voix au doublage en hindi de stars de films hollywoodiens. Au début des années 2000, il avait gagné un procès contre le rappeur américain Dr. Dre qui avait utilisé la mélodie d'une de ses chansons.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

N.I.F : 000201015000581

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2022

Le Wali de la wilaya d'Arar, représenté par Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la wilaya d'Arar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la prise en charge des lots suivants:

Lot N°03 : Réalisation D'un Terrain De Sport

Lot N°04: Réalisation d'une Boulangerie+ Buanderie

Dans le cadre de l'opération : Étude et Réalisation d'un Célébatorium (R+2) au profit de la sureté nationale au chef lieu (PCE Tranche 2012)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales et ayant :

Pour Lot N°03 :

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie **deux (II) ou plus+** attestation de bonne exécution pour un projet similaire.

Pour Lot N°04 :

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie **deux (II) ou plus**

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Arar prêt de l'hôtel des finances à Arar, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P, jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et qui sont aussi insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS

WILAYA D'ADRAR

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06 /2022

Lot N°03 : Réalisation D'un Terrain De Sport

Lot N°04: Réalisation d'une Boulangerie+ Buanderie

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Le dossier de candidature contient

- 1 - Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée)
- 2 - Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée)
- 3 - Les statuts pour les sociétés.
- 4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

5-a/ Capacités professionnelles :

Pour Lot N°03 :

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie **deux (II) ou plus+** attestation de bonne exécution pour un projet similaire.

Pour Lot N°04:

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie **deux (II) ou plus**

5-b/ Capacités financières: Moyens financiers justifiés par attestations d'activité des 03 dernières années.

5-c/ Capacités techniques :

- c - 1 Liste des moyens humains.
- c - 2 Liste des moyens matériels.
- C - 3 références professionnelles avec justification nécessaire

B- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT

1- Une déclaration à souscrire (Remplie, signée et cachetée).
2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public:

2-1- Lot N° 03: Réalisation D'un Terrain De Sport

- Le planning d'exécution.
- Le délai de garantie.
- Les moyens humains et matériels mis à la disposition du projet avec justification nécessaires.

2-2- Lot N°04: Réalisation d'un Boulangerie, Buanderie

- Le planning d'exécution
- Les moyens humains et matériels mis à la disposition du projet avec justification nécessaires

3- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

09-03 - L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

1- la lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).

2- le bordereau des prix unitaires (BPU) (Rempli, signé et cacheté).

3- le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Rempli, signé et cacheté).

Présentation des offres cachetées et scellées: le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre
- La mention (dossier de candidature) ou (offre technique) ou (offre financière) selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

(A ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres

- Et sera déposée par porteur à l'adresse: **Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Arar**

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Arar, prêt de l'hôtel des finances. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn ».

N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles et en cours de validité.

CYBERATTAQUE AU CICR Un «acte criminel», dénonce l'organisation

Le CICR, qui a été victime d'une grave cyberattaque ayant permis à des pirates informatiques d'accéder à des données très sensibles, a assuré mercredi qu'il s'agissait d'un «acte criminel».

Dans une lettre ouverte, le directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, Robert Mardini, explique que «cette attaque était ciblée car les pirates informatiques ont élaboré un code conçu expressément pour être exécuté sur les serveurs concernés du CICR».

Cette attaque sophistiquée, qu'il qualifie d'«acte criminel», visait «à protéger leurs activités contre toute détection et toute enquête future».

Un mois s'est écoulé depuis que le CICR, dont le siège se trouve à Genève, a découvert le piratage de certains de ses serveurs hébergeant les données personnelles de plus de 515.000 personnes à travers le monde, y compris des détenus et des personnes séparées de leur famille à la suite de conflits, d'une catastrophe ou d'une migration.

Ces données provenaient d'au moins 60 sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à travers le monde, qui, lors de conflits et de catastrophes, s'emploient à élucider le sort des personnes disparues, échanger des messages familiaux et regrouper des familles.

Après l'attaque, le CICR s'est dit prêt à dialoguer, directement et anonymement, avec les hackers pour leur expliquer la



portée de leur geste, mais jusqu'à présent, «on a eu aucun contact avec les pirates», a indiqué mercredi un porte-parole de l'organisation.

Selon M. Mardini, «les pirates ont profité d'une vulnérabilité qu'aucun de nos systèmes de cyberdéfense n'avait détectée et, une fois infiltrés dans notre réseau, ont déployé des techniques afin de se faire passer

pour des utilisateurs autorisés».

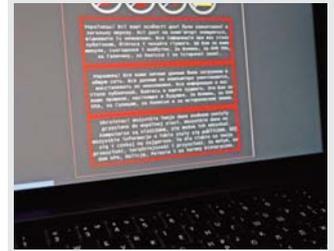
Les équipes du CICR continuent de travailler pour comprendre comment cette attaque a pu se produire, quelles sont ses ramifications et pour informer les personnes dont les données ont été touchées.

«L'approche neutre et impartiale» du CICR est «cruciale pour pouvoir intervenir en toute sécurité».

Nous appliquons la même approche dans le monde numérique que dans le monde réel - et ne devons donc être pris pour cible ni dans l'un, ni dans l'autre», relève M. Mardini.

«Nous comptons maintenant renforcer notre dialogue avec les Etats et les acteurs non étatiques pour exiger explicitement que la protection accordée à la mission humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'étende également à nos bases et infrastructures de données», indique-t-il également.

CYBERATTAQUES EN UKRAINE Moscou dément toute implication



Le Kremlin a démenti mercredi toute implication dans les cyberattaques ayant visé la veille plusieurs sites internet militaires officiels ukrainiens et deux banques publiques, en pleine crise russo-occidentale autour de l'Ukraine.

«La Russie n'a rien à voir avec des cyberattaques quelconques», a assuré à la presse le porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, tout en estimant qu'il «était prévisible que l'Ukraine continue d'accuser la Russie de tout».

Les autorités ukrainiennes ont affirmé mardi qu'une cyberattaque avait visé les sites du ministère de la Défense et des forces armées du pays, ainsi que les banques Privatbank et Ochtchabank.

Le Centre gouvernemental pour les communications stratégiques et la sécurité de l'information a aussitôt pointé du doigt «l'agresseur» - une expression généralement utilisée pour désigner la Russie - dans un communiqué publié sur Facebook.

Une attaque informatique d'ampleur visant les infrastructures stratégiques ukrainiennes est un des scénarios évoqués comme le signe avant-coureur d'une offensive militaire classique.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES Meta engage 90 millions de dollars pour mettre fin à des poursuites

Meta, la maison mère de Facebook, a accepté de payer 90 millions de dollars pour mettre fin à des poursuites dans une énième action de groupe pour non-respect de la vie privée des utilisateurs.

«Trouver une résolution à ce dossier, vieux de plus de dix ans, est dans le meilleur intérêt de notre communauté et de nos actionnaires».

Nous sommes contents de la clore», a déclaré mardi Drew Pusateri, un porte-parole de Meta.

Le géant des réseaux sociaux était accusé d'avoir suivi à la trace des utilisateurs dans leur navigation sur internet, même après leur déconnexion de la plateforme, pour récolter des données à des fins de ciblage publicitaire.

L'accord soumis lundi pour approbation dans une cour californienne prévoit que les 90 millions soient versés aux plaignants qui prouveront qu'ils ont été affectés par ce pistage.

Et Meta s'engage à isoler et détruire toutes les infor-

mations personnelles concernées, récoltées en 2010 et 2011.

Selon la plainte, Facebook utilisait des «cookies» (morceaux de code informatique), installés dans les navigateurs par Facebook, pour enregistrer des visites sur d'autres sites web.

Par exemple, le réseau social savait qu'un utilisateur, même non connecté, affichait d'autres sites quand ceux-ci comportaient des boutons «Like» («j'aime») - contenant du code de la plateforme au pouce en l'air, donc.

Ce problème a été réglé de longue date et n'est plus d'actualité aujourd'hui, assure Meta.

Le groupe américain, comme son voisin et concurrent Google, est accusé de nombreux maux par les régulateurs américains, européens et d'autres pays.

Leur recours aux cookies, notamment, est jugé de plus en plus problématique au regard du respect de la confidentialité des personnes en ligne. Les deux géants mon-

diaux de la publicité numérique assurent travailler à des technologies alternatives pour répondre à ces inquiétudes mais aussi satisfaire les besoins de leurs clients, les annonceurs, en termes de ciblage publicitaire ultra fin et à grande échelle.

Il y a un an, Facebook avait accepté de déboursier 650 millions de dollars pour mettre fin à un litige sur la protection de la vie privée qui l'opposait à 1,6 million d'utilisateurs.

Un avocat de Chicago avait lancé des poursuites contre la plateforme en 2015, alléguant qu'elle avait recueilli illégalement des données biométriques pour identifier des visages.

Au cours du procès, il était apparu que Facebook stockait des données biométriques sans le consentement des utilisateurs, en violation de la loi de l'Illinois.

Le réseau social, déterminé à redorer sa réputation ternie par de nombreux scandales, a décidé en novembre dernier de se passer de la reconnaissance faciale.

AÉRONAUTIQUE Grève en vue chez Airbus au Royaume-Uni sur les salaires

Les ouvriers d'usines du géant aéronautique européen Airbus au Royaume-Uni ont voté en faveur d'une grève qui pourrait commencer en mars dans le cadre d'un conflit sur les salaires, indique le syndicat Unite dans un communiqué mardi.

Environ 3.000 employés d'Airbus membres du syndicat Unite «ont voté dans une large majorité pour faire grève après que le groupe eut refusé d'améliorer une offre inacceptable de paie pour 2021».

Et ce en dépit d'un gel des rémunérations en 2020», explique Unite. Le projet de grève dans deux usines, l'une en Angleterre à Filton près de Bristol et l'autre à Broughton au Pays de Galles, était soumis au vote des membres du syndicat jusqu'à mardi compris.

«Il n'y a pas d'excuses. Airbus a les moyens

de donner à ses travailleurs la hausse de paie décente qu'ils méritent sans délai» afin de compenser l'inflation et la hausse du coût de la vie, a commenté la secrétaire générale d'Unite Sharon Graham, citée dans le communiqué.

Fin janvier le groupe avait affirmé qu'il allait continuer à négocier mais que la démarche du syndicat allait avoir «un impact nuisible sur notre reprise», sachant que le secteur sort de la pire crise qu'il ait jamais affrontée. Un porte-parole avait également fait valoir qu'Airbus au Royaume-Uni avait «réussi à traverser les premières vagues de pandémie sans licenciements forcés et en essayant des coûts de plus de 100 millions de livres».

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION
ETABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION AIN OULMANE
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 417004001019130

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Un avis d'appel d'offres ouvert national avec exigence de capacités minimales est lancé pour l'approvisionnement de l'établissement de rééducation Aïn oulmane et ses annexes (rééducation Aïn azel) en denrées alimentaires, en lot n°09 : Pain ordinaire et gâteaux.

Les soumissionnaires (physiques et morales) intéressés par le présent avis, inscrit au registre de commerce électronique, en relation avec l'objet du marché, (Les détaillants sont acceptés dans le lot 09 : Pain ordinaire et gâteaux), et disposant des moyens de transport appropriés et références professionnelles dans l'objet du lot, Justifié par un certificat de bonne exécution, au moins un intérêt public délivré a été contracté au cours des cinq (05) dernières années, pour effectuer le service demandé peuvent retirer le cahier des charges auprès du service économie de l'établissement de rééducation aïn oulmane sis à AIN OULMANE SETIF contre le paiement de 3.000 DA non remboursable.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires ci-dessous mentionnées, doivent être déposées à l'adresse ci-dessus et présentées suivant la formule suivante :

Une enveloppe fermée contenant l'offre candidature, et une enveloppe fermée contenant l'offre technique, et une enveloppe fermée contenant l'offre financière, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Il n'est ouvert que par le Comité d'ouverture et d'évaluation des enveloppes.

Annonce d'un appel à propositions ouvert national avec exigence de capacité minimale 01/E.R.A.O.2022
Fournir de l'alimentation générale au restaurant de l'établissement rééducation aïn oulmane et ses annexes (établissement de rééducation aïn azel) (Lot n°09 le nom du lot Pain ordinaire et gâteaux)

Conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges.

- Dossier de candidature :**
 - Déclaration de candidature remplie datée et signée, par le candidat.
 - Déclaration de probité remplie datée, signée et cachetée par le candidat
 - Toutes les pièces exigées dans l'article n° 06 alinéa « A » du cahier des charges.
- L'offre technique comprendra :**
 - La déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée, selon le modèle ci-joint.
 - Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
 - Mémoire technique justificatif.
- L'offre financière comprendra :**
 - La soumission dûment remplie datée signée, selon le modèle ci-joint.
 - Le bordereau des prix unitaires dûment remplie daté et signé et cacheté par le soumissionnaire.
 - Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment remplie daté signé et cacheté par le soumissionnaire.

la durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de cet avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 h 00 à 12 h 00

Par le présent avis les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00 au siège de l'établissement.

DK NEWS Alep : 2216002960 du 17/02/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE COLLECTIVITÉS LOCALES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PROTECTION CIVILE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA DE TLEMCCEN

AVIS D'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2022
NIF : 408002002013050

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°01/2022 du 22/12/2021, paru dans les journaux EL DJEMHOURIA et DK NEWS relatif à l'approvisionnement de la Direction de la Protection Civile et des unités opérationnelles de la Wilaya de Tlemcen en denrées alimentaires au titre de l'année 2022, qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution de l'approvisionnement aux fournisseurs cités dans le tableau ci-dessus :

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation
					Min	Max	
01	SARL Nachie	00203101822406	22/35	01	Min	1 781 000,00	Moins disant
					Max	2 175 500,00	
				02	Min	181 000,00	
					Max	334 000,00	
				03	Min	181 000,00	
					Max	257 500,00	
				04	Min	231 000,00	
					Max	320 000,00	
				05	Min	167 000,00	
					Max	243 500,00	
				06	Min	195 000,00	
					Max	334 000,00	
				07	Min	346 500,00	
Max	426 000,00						
08	Min	552 500,00					
	Max	758 500,00					
09	Min	257 500,00					
	Max	334 000,00					
10	Min	181 000,00					
	Max	257 500,00					
11	Min	167 000,00					
	Max	243 500,00					
12	Min	122 500,00					
	Max	142 000,00					
13	Min	167 000,00					
	Max	206 000,00					

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation
					Min	Max	
04	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/40	01	Min	2 030 050,00	Moins disant
					Max	2 859 610,00	
				02	Min	241 970,00	
					Max	312 100,00	
				03	Min	221 230,00	
					Max	286 450,00	
				04	Min	247 250,00	
					Max	328 700,00	
				05	Min	206 750,00	
					Max	265 650,00	
				06	Min	299 800,00	
					Max	368 870,00	
				07	Min	372 110,00	
Max	554 420,00						
08	Min	645 520,00					
	Max	838 920,00					
09	Min	307 450,00					
	Max	398 400,00					
10	Min	239 800,00					
	Max	302 450,00					
11	Min	207 450,00					
	Max	267 850,00					
12	Min	154 060,00					
	Max	195 840,00					
13	Min	186 800,00					
	Max	247 160,00					

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation
					Min	Max	
02	SARL Nachie	00203101812406	22/35	04	Min	415 290,00	Moins disant
					Max	468 427,50	
				05	Min	364 605,00	
					Max	395 506,50	
				06	Min	493 770,00	
					Max	572 250,00	
				07	Min	695 856,00	
					Max	817 827,00	
				09	Min	572 250,00	
					Max	608 710,50	
				10	Min	415 290,00	
					Max	468 427,50	
11	Min	364 605,00					
	Max	401 065,50					
12	Min	232 987,50					
	Max	286 125,00					
02	Nouar Youcef	185054204878148	22/35	01	Min	3 496 175,00	Moins disant
					Max	4 360 272,50	
				02	Min	385 860,00	
					Max	482 870,00	
				03	Min	337 900,00	
					Max	386 405,00	
08	Min	1 048 852,50					
	Max	1 175 238,00					
13	Min	279 585,00					
	Max	326 455,00					

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation
					Min	Max	
06	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/30	01	Min	911 000,00	Moins disant
					Max	1 098 000,00	
				02	Min	82 000,00	
					Max	101 000,00	
				03	Min	90 000,00	
					Max	100 200,00	
				04	Min	107 600,00	
					Max	120 000,00	
				05	Min	71 000,00	
					Max	90 000,00	
				06	Min	120 000,00	
					Max	127 600,00	
				07	Min	149 400,00	
Max	184 800,00						
08	Min	251 000,00					
	Max	308 000,00					
09	Min	131 000,00					
	Max	150 000,00					
10	Min	90 000,00					
	Max	109 000,00					
11	Min	71 000,00					
	Max	90 000,00					
12	Min	60 000,00					
	Max	74 200,00					
13	Min	71 000,00					
	Max	90 000,00					

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation	
					Min	Max		
03	Brik Houaria	17731011501147	30/35	01	Min	2 029 160,00	Moins disant	
					Max	2 670 350,00		
	04	Larabi Hkatir	196313350016147	20/35	Min	259 500,00		
					Max	324 500,00		
	11	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	204 800,00		
					Max	238 900,00		
	02	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	293 780,00		Moins disant
					Max	373 310,00		
	03	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	266 580,00		
					Max	326 840,00		
	05	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	242 200,00		
					Max	286 680,00		
	06	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	356 110,00		
Max					400 560,00			
07	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	475 510,00			
				Max	599 430,00			
08	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	771 400,00			
				Max	931 000,00			
09	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	374 860,00			
				Max	473 260,00			
10	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	293 780,00			
				Max	364 260,00			
12	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	174 710,00			
				Max	210 800,00			
13	Arsaoui Fethi	18813010209519700000	30/35	Min	219 600,00			
				Max	267 590,00			

Lots	Fournisseur	Identification fiscale	Note technique	Sites	Montant (DA en TTC)		Observation
					Min	Max	
07	Sarh Nachie	00203101822406	30/30	01	Min	222 768,00	Moins disant
					Max	297 024,00	
				02	Min	98 080,00	
					Max	57 120,00	
				03	Min	38 080,00	
					Max	47 600,00	
				04	Min	38 080,00	
					Max	47 600,00	
				05	Min	28 560,00	
					Max	38 080,00	
				06	Min	47 600,00	
					Max	57 120,00	
				07	Min	57 120,00	
Max	85 680,00						
08	Min	95 200,00					
	Max	133 280,00					
09	Min	47 600,00					
	Max	57 120,00					
10	Min	38 080,00					
	Max	47 600,00					
11	Min	28 560,00					
	Max	38 080,00					
12	Min	29 800,00					
	Max	28 560,00					
13	Min	28 560,00					
	Max	38 080,00					

Pour le lot 5 (pain) déclaré infructueuse par ce qu'aucune n'offre n'est réceptionné.

Un délai de dix (10) jours, à compter de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires pour dresser leur recours.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher des services de la Direction de la protection civile de la wilaya de Tlemcen, ou plus tard trois (03) jours à compter de la date de la parution du présent avis, pour prendre connaissance du résultat détaillé de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/8E DE FINALE - ALLER) SPORTING LISBONNE - MAN CITY (0-5) Mahrez : «C'est la dynamique de la confiance»

L'ailier international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football) Riyad Mahrez est revenu sur la large victoire des Citizens, mardi soir en déplacement face aux Portugais du Sporting Lisbonne (5-0), en 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions, tout en évoquant une «dynamique de la confiance».

«Le moment où vous continuez à marquer, à faire des passes décisives, ça vous rend confiant pour le prochain match.

Donc, comme je l'ai dit, c'est la dynamique de la confiance», a réagi le capitaine de l'équipe nationale aux médias, à l'issue de la partie.

Très en verve, Mahrez a ouvert le score à la 7e minute, avant de servir sur un plateau son coéquipier Phil Foden, auteur du deuxième but (32e).

L'actuel leader du championnat anglais est quasiment qualifié pour les quarts de finale.

Le joueur algérien a atteint la barre de 21 buts et 8 passes décisives depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, s'installant confortablement en tête des meilleurs buteurs de son équipe.

Il reste sur une série incroyable de 8 buts inscrits lors de ses 8 derniers matchs avec Man City et son 6e en Ligue des champions.

«Je suis ici pour aider l'équipe. Quand je marque, c'est bien, quand je ne marque pas, c'est bien, tant que nous gagnons. Nous prenons match après match. Mais évidemment, c'est un bon résultat pour nous aujourd'hui», a-t-il ajouté. En dépit du score fleuve, Mahrez a refusé de parler d'un «match facile».

«Je ne pense pas que c'était un match facile. Nous avons juste marqué dans les bons moments. C'était clinique et efficace. Et dans ce type de match, cela fait la différence».

Avant d'enchaîner : «Dans quatre jours, nous avons un gros match à domicile contre Tottenham. Nous devons être prêts, et nous penserons à ce match quand il arrivera.

Mais le plus important, c'est que nous avons obtenu ce que nous voulions aujourd'hui et maintenant nous allons à l'hôtel, prendre une douche et nous concentrer sur le prochain match».

Enfin, Mahrez a été interrogé sur la dernière CAN-2021 (reportée à 2022) disputée au Cameroun, qui a vu les «Verts» quitter le tournoi dès le premier tour, non sans donner rendez-vous en mars, à l'occasion de la double confrontation des barrages du Mondial 2022, contre Cameroun.

«Ce n'était pas facile. Quand on gagne, il faut vite passer à autre chose, et quand on perd, il faut aussi passer à autre chose et ne plus y penser.

On se retrouvera en mars, à nous de faire le boulot», a-t-il conclu.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE) Chauds derbies maghrébins au menu du CRB et l'ESS

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le CR Belouizdad et l'ES Sétif, recevront respectivement l'ES Tunis et le Raja Casablanca, dans deux chauds derbies maghrébins, à l'occasion de la 2e journée de la phase de poules, prévue vendredi et samedi.



Logé dans le groupe C, le Chabab, double champion d'Algérie en titre, aura une belle occasion de signer sa première victoire, quelques jours après avoir tenu en échec vendredi passé l'autre club tunisien de l'ES Sahel, au stade Hamadi Agrebi de Radès (0-0).

Auréolé de son titre honorifique de champion d'hiver, le CRB est appelé à sortir le grand jeu face à l'Espérance, qui compte dans son effectif trois défenseurs internationaux algériens : Abdelkader Bedrane (forfait pour blessure), Mohamed Amine Tougaï, et Lyes Chetti.

L'Espérance, qui a entamé cette phase de poules tambour battant en dominant largement

Jwaneng Galaxy du Botswana (4-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention de conforter sa position de leader.

Ce match s'annonce sous le signe des retrouvailles, puisque les deux équipes s'étaient rencontrées en quarts de finale de la précédente édition.

L'EST avait éliminé le CRB à Tunis, au terme de la séance fatidique des tirs au but (aller : 2-0, retour : 0-2, aux t.a.b : 3-2).

Dans l'autre match du groupe C, le club tunisien de l'ES Sahel, où évolue le défenseur international algérien Hocine Benayada, se rendra au Botswana pour défier Jwaneng Galaxy, ce dernier doit impérativement réagir pour ne pas hypothéquer ses chances

après sa première sortie ratée.

Dans le groupe B, l'ES Sétif, qui a démarré du bon pied en allant s'imposer à Conakry face aux Guinéens de Horoya AC (1-0), dans ce qui a été son 15e succès continental de son histoire à l'extérieur, devra faire face à un sérieux client : le Raja Casablanca, détenteur de la Coupe de la Confédération.

L'Entente n'aura d'autre alternative que de l'emporter face au Raja, qui a enregistré l'arrivée cet hiver du portier algérien Gaya Merbah (ex-CRB), pour pouvoir bonifier le succès de Conakry, et du coup s'emparer du fauteuil de leader.

Deuxième au classement du championnat marocain, derrière

son rival le WA Casablanca, le Raja, dirigé sur le banc par l'ancien sélectionneur de la Belgique Marc Wilmots, a sué pour l'emporter lors de la 1re journée, à domicile face aux Sud-africains d'Amazulu FC (1-0).

L'autre match de la poule B mettra aux prises au stade de Durban Amazulu FC à Horoya AC, deux équipes qui aspirent à se relancer.

Le programme

Vendredi 18 février :

Groupe A :

Al-Hilal (Soudan) - Al-Ahly (Egypte) 17h00

Groupe B :

Amazulu FC (Afrique du Sud) - Horoya AC (Guinée) 20h00

ES Sétif (Algérie) - Raja Casablanca (Maroc) 20h00

Samedi 19 février :

Groupe A :

Al-Merreikh (Soudan) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 14h00

Groupe C :

Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - ES Sahel (Tunisie) 17h00

CR Belouizdad (Algérie) - EST Tunis (Tunisie) 20h00

Groupe D :

Petro Atlético (Angola) - WA Casablanca (Maroc) 14h00

Sagrada (Angola) - Zamalek (Egypte) 17h00

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

CAN-2022 DAMES (DERNIER TOUR QUALIFICATIF/ ALLER) AFRIQUE DU SUD-ALGÉRIE Les Algériennes en conquérantes à Johannesburg



La sélection nationale de football (dames) affrontera vendredi son homologue sud-africaine, au stade d'Orlando à Johannesburg (15h00), avec l'intention de décrocher un bon résultat, à l'occasion du 2e et dernier tour (aller) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 prévue au Maroc.

Qualifiée sans forcer pour ce dernier tour aux dépens du Soudan (aller : 14-0, le match retour ne s'est pas joué, ndr), les joueuses de la sélectionneuse nationale Radia Fertoul seront cette fois-ci face à un adversaire d'un autre calibre, puisque les Algériennes auront à faire aux vice-championnes d'Afrique.

Un bon résultat en terre sud-africaine, permettra aux coéquipières de l'attaquante Naïma Bouheni (Affak Relizane), d'aborder la seconde manche, fixée au mercredi 23 février au stade Omar-Hamadi (18h00) en toute sérénité, et surtout continuer à espérer une sixième qualification pour la phase finale de la CAN pour la sixième fois.

Pour se faire, l'équipe nationale doit sortir le grand jeu, notamment sur le plan défensif, pour essayer de contrecarrer le plan des

Sud-africaines, qui vont chercher certainement à prendre option à la maison.

«Le match s'annonce difficile, mais notre mission n'est pas impossible, d'autant que mes joueuses sont déterminées à réaliser un bon résultat, et surtout arracher leur qualification pour la CAN-2022. Nous avons étudié les points forts et faibles de l'adversaire, mais le plus important est de défendre crânement nos chances jusqu'au bout, a affirmé Radia Fertoul, lors d'une conférence de presse tenue lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

En vue de cette double confrontation, la sélectionneuse nationale a fait appel à 23 joueuses, dont 7 évoluant en championnat algérien. L'ambition de faire bonne figure à Johannesburg a été également affichée par les deux joueuses, Wassila Allouache (CFA Akbou) et Sylaïa Kouï (Le Havre AC, France), qui ont mis l'accent sur la solidarité qui caractérise le groupe et le travail de préparation accompli, notamment depuis le mois d'octobre et les deux matchs amicaux livrés en novembre face à la Tunisie.

De son côté, la sélectionneuse de l'équipe

de l'Afrique du Sud (Banyana Banyana), Desiree Ellis, a convoqué 24 joueuses, dont 8 évoluant à l'étranger en vue de la double confrontation.

Le groupe retenu est composé, en grande partie, des joueuses locales qui avaient essayé, samedi une sévère défaite, en match amical de préparation, contre la Zambie (3-0) à Lusaka. Les coéquipières de Refiloe Jane (AC Milan, Italie) qui partiront avec les faveurs des pronostics tenteront de réussir le meilleur résultat avant l'explication d'Alger.

La phase finale de la CAN 2022 aura lieu au Maroc du 2 au 23 juillet prochain. Les quatre premiers seront directement qualifiés pour le mondial Australie/Nouvelle-Zélande 2023, tandis que deux sélections supplémentaires disputeront le tournoi de barrage intercontinental.

Le programme

Mercredi 16 février :

14h00 : Burundi - Djibouti

14h00 : Zambie - Namibie

16h30 : Guinée-Bissau - Burkina Faso

17h30 : Sénégal - Mali

Jeudi 17 février :

16h00 : Togo - Gabon

Vendredi 18 février :

14h00 : Zimbabwe - Botswana

15h00 : Afrique du Sud - Algérie

15h00 : Tunisie - Guinée-Equatoriale

15h30 : Cameroun - Gambie

16h00 : Nigeria - Côte d'Ivoire

Ouganda - Kenya (l'Ouganda qualifié par forfait)

NB : Les matchs retour se jouera les 23, 24, et 25 février. La CAN 2022 aura lieu du 2 au 23 juillet au Maroc. Pour la première fois, 12 équipes y participeront contre 8 auparavant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 099242019610229

Avis d'attribution provisoire

En application des dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2021 Pour la fourniture en denrée alimentaires, au profit, de son siège et de ses unités opérationnelles pour l'année 2022 : Alimentation les agents de la protection civile. : Alimentation les surveillants des plages ; en lots séparés ; Publié dans les quotidiens nationaux *الجريدة المشوار السياسي* le 26 décembre 2021 et **DK NEWS** le **28 décembre 2021**.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement aux soumissionnaires désigné ci-après conformément aux paramètres suivants :

Lots	Soumissionnaires	Note technique	Montant des lots selon les sites		Observation	
			Montant de l'offre (DA) TTC	Montant corrigé (DA) TTC		
Alimentation les agents de la protection civile ; répartie en (11) lots dans deux sites géographiques						
Lot n° 1 : viande rouge fraîche Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atattba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min Max	2 569 320.00 DA 2 775 500.00 DA	2 569 320.00 DA 2 775 500.00 DA	Offre la moins disante
Lot n°2 : viande rouge fraîche Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa -Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min Max	1 378 600.00 DA 1 970 300.00 DA	1 378 600.00 DA 1 970 300.00 DA	Offre la moins disante
Lot n°3 : viandes blanche fraîche et œufs Site A (Unité Principale - Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de AinTagourait - Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea – Unité de Atattba,- Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min Max	4 249 201.50 DA 4 921 186.50 DA	4 249 201.50 DA 4 921 186.50 DA	Offre la moins disante
Lot n°4 : viandes blanche fraîche et œufs Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min Max	1 864 336.00 DA 2 386 583.25 DA	1 864 336.00 DA 2 386 583.25 DA	Offre la moins disante
Lot n°5 : Fruits et légumes Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atattba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min Max	4 126 758.00 DA 4 481 250.80 DA	4 118 714.00 DA 4 481 250.80 DA	Offre la moins disante
Lot n°6 : Fruits et légumes Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min Max	1 788 947.70 DA 2 659 792.95 DA	1 788 947.70 DA 2 659 792.95 DA	Offre la moins disante
Lot n°7 : Alimentation générale et produits laitiers Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atattba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)						Infructueux
Lot n°8 : Alimentation générale et produits laitiers Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)						Infructueux
Lot n°9 : poisson frais (Toutes les Unités de la protection civile)	EURLALGÉRIENNE DES POISSONS وتعمل بالجملة للمواد الصيدية وتربية المائيات حي تيزيرين قسم 02 ملكية 461 محل رقم 03 شرشال - تيبازة.	50	Min Max	1 961 834.00 DA 2 533 093.50 DA	1 961 834.00 DA 2 533 093.50 DA	Offre la moins disante
Lot n°10 : Pain Site A (Unité Principale – Unité Secteur à Tipasa - Unité de Ahmer El-Ain - Unité de Ain-Tagourait – Unité de Bouismail - Unité de Douaouda - Unité de Kolea - Unité de Atattba, - Unité de Chenoua, - Unité de Kerkouba)						Infructueux
Lot n°11 : Pain Site B (Unité de Hadjout - Unité de Sidi Amar - Unité de Oued El-Bellaa - Unité de Cherchell – Unité Marine de Cherchell - Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun - Unité de Gouraya - Unité de Damous)						Infructueux
Alimentation les surveillants des plages distribuée en (05) lots. Répartie comme suite sur les unités concernées par la surveillance des plages.						
Lot n°12 : viande rouge fraîche Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	عبدلي محمد تجارة بالجملة للحم والقصابة الدواجن البيض والارانب بومرداس	50	Min Max	268 400.00 DA 268 400.00 DA	268 400.00 DA 268 400.00 DA	Offre la moins disante
Lot n°13 : viandes blanche fraîche et œufs Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	زياتي عبد الكريم تجارة بالجملة للمنتجات المرتبطة بتغذية الانسان حي قرباص عيسى سور الغزلان -البويرة-	50	Min Max	850 036.50 DA 850 036.50 DA	850 036.50 DA 850 036.50 DA	Offre la moins disante
Lot n°14 : Fruits et légumes Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).	عبدلي لوصيف وكيل الخضار والفواكه في أسواق الجملة مربع رقم 6 سوق الجملة للخضار والفواكه بومرداس	50	Min Max	504 109.50 DA 504 299.90 DA	504 109.50 DA 504 299.90 DA	Offre la moins disante
Lot n°15 : Alimentation générale et produits laitiers Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).						Infructueux
Lot n°16 : Pain Unités concernées par la surveillance des plages (Unité de Douaouda, Unité marine Cherchell, Unité de Ain-Tagourait, Unité Principale Tipasa, Unité de Chenoua, - Unité de Cherchell, Unité de Hadjret Ennous - Unité Meselmoun, Unité de Gouraya - Unité de Damous).						Infructueux

Critère de choix : L'offre la moins disante parmi les offres techniquement qualifiées.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction de la protection civile au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission de wilaya des marchés publics sise au siège wilaya Cité administrative dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

MAN UTD NE LÂCHE PAS HÅLAND

Longtemps présenté comme l'un des favoris pour recruter l'avant-centre du Borussia Dortmund Erling Håland (21 ans, 14 matchs et 16 buts en Bundesliga cette saison), Manchester United semble avoir désormais un temps de retard par rapport à certains cadors européens, comme le Real Madrid, Manchester City, le Paris Saint-Germain ou même le FC Barcelone, sur ce dossier. Mais d'après les informations du quotidien catalan Sport ce lundi, les Red Devils restent actifs pour attirer l'international norvégien. En effet, malgré les récentes difficultés du club anglais, les dirigeants de MU espèrent séduire le jeune prodige du Bvb avec un nouveau projet, qui pourrait être porté par l'entraîneur du Paris Saint-Germain Mauricio Pochettino, toujours attendu sur le banc manucien au terme de la saison. Un discours suffisant pour convaincre Håland ?



KLOPP SE PRONONCE SUR LE FUTUR DE MILNER

En conférence de presse, l'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp a évoqué la situation de James Milner. Le coach allemand des Reds a milité pour une prolongation du milieu de terrain anglais, au club depuis l'été 2015 et libre en juin prochain. « Il n'y a aucune chance que Milly prenne sa retraite l'année prochaine, il veut continuer à jouer et je comprends. La vie après votre carrière, lorsque vous avez la chance de rester en bonne santé, est beaucoup plus longue que votre carrière, vous prolongez donc généralement votre carrière aussi longtemps que vous le pouvez si vous savez jouer au football. Je pense que Milly sera bien après sa carrière également, mais il aime évidemment ce qu'il fait et il jouera au football l'année prochaine, définitivement. » Mercredi soir, le club de la Mersey rend visite à l'Inter Milan en huitième de finale aller de la Ligue des champions (en savoir plus).

CR7 A BRILLÉ DE NOUVEAU, SON COACH S'ENFLAMME

Ralf Rangnick s'est montré particulièrement élogieux envers Cristiano Ronaldo. Le Portugais a retrouvé le chemin des filets pour permettre à Manchester United de s'imposer face à Brighton.

C'était inhabituellement long pour Cristiano Ronaldo. L'attaquant portugais n'avait plus marqué depuis plus de 500 minutes et 6 matchs avant d'inscrire le but victorieux face à Brighton d'un superbe enchaînement. En panne depuis le début de l'année, Cristiano Ronaldo a permis à Manchester United de renouer avec le succès et de remonter dans le Top 4 de Premier League. Après la rencontre, Ralf Rangnick n'a pas tari d'éloge sur son joueur, alors même que les rumeurs autour d'une brouille entre les deux ne cessent d'enfler : « C'était un but incroyable. Non seulement c'était un but important, mais aussi incroyable. Je pense que dans l'ensemble, c'était une bonne performance de Cristiano a commenté l'entraîneur allemand en conférence de presse. Physiquement, il était là, il essayait toujours d'aider ses coéquipiers, donc je pense que sur ces dernières semaines, c'est définitivement sa meilleure performance. » De bon augure à une semaine de leur huitième de finale aller face à l'Atlético Madrid. Cristiano Ronaldo a marqué son premier but de l'année lors de la victoire de Manchester United face à Brighton. Ce succès permet aux Red Devils de revenir dans le Top 4. Après la rencontre, Ralf Rangnick s'est montré élogieux envers le Portugais.

Icardi à la relance en Espagne ?

Le buteur argentin pourrait se relancer du côté de l'Espagne. En manque de temps de jeu au Paris Saint-Germain, l'attaquant Mauro Icardi pourrait changer d'air en fin de saison. Si le joueur aimerait revenir en Italie, ce dernier ne disposerait pas de touches en Serie A. Du coup, le buteur argentin pourrait avoir la possibilité de se relancer du côté de l'Espagne. Selon les dernières informations publiées par Todofichajes, le Parisien serait dans le viseur du FC Seville. Le club andalou aurait approché le PSG pour prendre des renseignements. Pour tenter d'attirer l'ancien joueur de l'Inter, le directeur sportif ibérique Monchi pourrait tenter une offre sous forme de prêt assorti d'une option d'achat.



L'Atlético Madrid se penche sur Manuel Akanji

Les Colchoneros seraient intéressés par l'international suisse. En vue de la prochaine saison, on sait que la formation de l'Atlético Madrid serait à la recherche d'un défenseur central. Pour trouver leur bonheur, les Colchoneros pourraient se pencher du côté de l'Allemagne. En effet selon Todofichajes et Sky Germany, les Madriléones auraient coché le nom de Manuel Akanji. Agé de 26 ans, ce dernier évolue actuellement sous les couleurs du Borussia Dortmund. Egalement dans le viseur de Manchester United, l'international suisse (38 sélections) dispose d'un contrat jusqu'en juin 2023. Sur le marché des transferts, le natif de Wiesendangen pourrait être disponible pour 25 millions d'euros. Cette saison, il a disputé 27 rencontres toutes compétitions confondues.

Del Piero stupéfait par Mbappé

Impressionnant durant 90 minutes, Kylian Mbappé (23 ans, 7 matchs et 5 buts en LdC cette saison) a délivré le Paris Saint-Germain dans le temps additionnel contre le Real Madrid (1-0), mardi en Ligue des Champions. Un but sur le fil après une rencontre intense qui a stupéfait l'ancienne gloire de la Juventus, Alessandro Del Piero, dithyrambique au sujet de l'attaquant français. "Mbappé fait toujours la différence. C'est toujours lui. Malice, rapidité et génie, son but est exceptionnel. Faire ça à la 93e minute, c'est exceptionnel", a encensé l'Italien pour la Sky. Del Piero, Henry... Le champion du monde tricolore fait de l'effet aux légendes du football.

PRÉSIDENTENCE-MÉDIAS

Président Tebboune : «Le Sommet arabe se tiendra durant le dernier trimestre 2022»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a démenti mardi l'existence d'un quelconque désaccord entre les dirigeants arabes concernant l'organisation du prochain Sommet arabe en Algérie, annonçant qu'il se tiendra au cours du dernier trimestre de l'année en cours.

S'exprimant lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, M. Tebboune a souligné qu'il n'y a aucun désaccord. Au contraire, nous n'avons trouvé que des encouragements de la part des dirigeants arabes frères, du Golfe, de l'Égypte, de la Tunisie et du Yémen qui attendent la tenue de ce sommet en Algérie. «Tous les frères arabes attendent le sommet en raison de la politique de l'Algérie, équidistante à l'égard de toutes les parties et qui ne jette pas l'huile sur le feu pour provoquer la Fitna entre les pays. Nous tendons



plutôt à unir les pays autant que possible», a assuré le président de la République. Le Président Tebboune a formé le vœu de voir le sommet d'Alger sanctionné de résultats «très positifs», d'autant que «le monde arabe en a besoin», ajoutant : «Arrêtons la désunion». M. Tebboune a

estimé que la Ligue arabe avait aujourd'hui besoin de «revoir ses textes et ses lois». «Au vu de la tournure effectuée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, dans certains pays arabes, tout le monde était d'accord

pour la tenue du sommet d'Alger», a-t-il révéilé. S'agissant de la date du sommet, le Président Tebboune a déclaré : «une réunion officielle des ministres arabes des Affaires étrangères sera tenue mars prochain au Caire durant laquelle la date définitive du sommet sera officialisée. L'évènement est prévu pour le dernier trimestre de l'année en cours et il sera probablement lié à une journée historique pour l'Algérie», ajoutant qu'«aucun évènement ne doit être anticipé, car la rencontre des frères en mars déterminera la date du sommet».

«Il y a un dégel» dans les relations entre l'Algérie et la France»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il y a «un dégel dans les relations» entre l'Algérie et la France, soulignant que l'Algérie demeure une puissance africaine avérée. S'exprimant lors d'une entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale, diffusée mardi soir par la Télévision nationale, et répondant à une question sur le récent entretien téléphonique avec son homologue français Emmanuel Macron, le Président Tebboune a affirmé qu'il y a un dégel dans les relations avec la France» et que

«l'Algérie est un pays incontournable pour l'Afrique et une puissance africaine avérée».

Le chef de l'Etat qui a notamment mis l'accent sur la nécessité d'une «entente» basée sur le respect mutuel, a toutefois relevé qu'il ne pouvait pas «dire plus que cela dans le souci de ne pas influencer sur le processus électoral en France» qui s'apprête à organiser une élection présidentielle en avril prochain.

«De manière générale, les choses se sont tassées», a-t-il dit, rappelant les résultats «très positifs» ayant couronné la récente réunion tenue

à Alger entre une délégation française conduite par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères français avec une délégation conduite également par le SG du MAE algérien. Le Président Tebboune a indiqué que «les choses commencent à prendre une autre direction», évoquant, à ce propos, le «geste» de Macron qui a rendu hommage aux victimes des manifestations pour la paix et contre l'OAS en Algérie, le 8 février 1962, réprimés dans le sang à la station de métro Charonne à Paris, par le préfet de police, Maurice Papon.

«Les choses se sont "aggravées davantage" avec le Maroc»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mardi soir, que les choses avec le Maroc «n'ont pas changé, depuis le début de la crise, pis elles sont aggravées», relevant que Rabat, soutenu par l'entité sioniste, se sert d'un appareil de propagande et de fake-news contre l'Algérie. Interrogé sur les relations entre l'Algérie et le Maroc sur fonds de crise entre les deux pays ayant conduit à la rupture des relations diplomatiques, M. Tebboune a déclaré, lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, que «rien n'a changé, mais au contraire, les choses se sont aggravées». «Actuellement, le Maroc s'appuie sur la propagande et les fake-news avec le soutien d'Israël», a-t-il dit. Le président de la République a souligné que le citoyen algérien était conscient que «tout ce qui porte atteinte à l'unité nationale et tente d'attaquer l'Armée et tout ce qui vise à inventer des problèmes entre le Président et l'Armée etc., viennent de l'appareil de propagande mobilisé par le voisin contre l'Algérie, et soutenu par Israël».

ANP

Arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Neuf (09) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans des opérations distinctes à travers le territoire national durant la semaine dernière, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP qui fait état également de la saisie, à Djanet, d'un lot de munition de guerre s'élevant à (943) balles de différents calibres.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (09) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement a saisi un lot de munition de guerre s'élevant à (943) balles de différents calibres, lors d'une patrouille à Djanet», précise le bilan. Selon la même source, «(14) narcotrafiquants ont été arrêtés par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires» durant cette semaine du 09 au 15 février. De même que «des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues à travers les frontières avec le Maroc, s'élevant à (09) quintaux et (29,5) kilogrammes de kif traité, ont été déjouées», tandis que «(23) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en possession de (68,5) kilogrammes de la même substance, (1,140) kilogramme de cocaïne et (603299) comprimés psychotropes, saisis lors de diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires» dans le cadre de la lutte contre la cri-

minalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays. A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, «(158) individus ont été arrêtés par des détachements de l'ANP qui ont saisi également (14) véhicules, (196) groupes électrogènes, (137) marteaux piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», détaille le bilan. A Sétif, Batna, Constantine, Biskra, Laghouat, El-Tarf et M'sila, «(20) autres individus ont été appréhendés en leur possession (13) fusils de chasse, (37) quintaux de tabacs, (28036) unités de différents boissons saisis et (2351) smartphones», ajoute le bilan. A Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tamarrasset et Tindouf, les Garde-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à (33490) litres». Dans un autre contexte, «les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de (184) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (111) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar, Tlemcen, Naâma, Ouargla, In Amenas, El-Oued et Tindouf». Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP ont «abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», souligne la même source.

ALGÉRIE-OMAN

M. Boughali examine avec son homologue omanais les relations "privilégiées" entre les deux pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a examiné, mercredi au Caire, avec le président du Conseil de la choura omanais, cheikh Khalid Ben Hilal Bin Nasser Al-Maouli, les relations «privilégiées» liant les deux pays et les domaines de la coopération bilatérale, notamment sur le plan économique, a indiqué un communiqué de l'APN. Les deux parties ont abordé l'état des relations privilégiées entre les deux pays qui partagent plusieurs dénominateurs communs», a précisé la même source, ajoutant que le président de l'APN «a fait part à son homologue omanais de l'installation prochaine du groupe parlementaire d'amitié qui s'emploiera à développer l'action diplomatique commune et contribuera à la promotion de la coopération entre les deux pays notamment dans les domaines culturel et économique». M. Boughali a passé en revue les mutations profondes que connaît l'Algérie sous la direction du président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune ainsi que «la position de l'Algérie par rapport à la situation actuelle dans la région arabe», mettant l'accent sur les positions indéfectibles de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. Il a indiqué que le président de la République «est attaché à ce que le prochain sommet arabe soit une opportunité pour réunir et unifier le rang arabe».

Le président du Conseil de la choura omanais a, pour sa part, affirmé que les deux pays «partagent les mêmes visions vis-à-vis de plusieurs questions internationales et arabes», saluant la position de l'Algérie en faveur des questions justes. Il a appelé à «diversifier les domaines de coopération entre les deux pays notamment sur le plan économique». Le président de l'APN a saisi cette opportunité pour adresser une invitation à son homologue omanais pour visiter l'Algérie à l'effet d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération dans tous les domaines».

6ÈME SOMMET UE-UA

Lamamra à Bruxelles

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, prendra part au 6^e sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine (UE/UA), prévu à Bruxelles les 17 et 18 février, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

«En qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra prendra part au 6^e sommet UE/UA, qui se tiendra à Bruxelles les 17 et 18 février 2022», a précisé le communiqué. «Sept (7) principaux axes figurent à l'ordre du jour du sommet concernant, entre autres, les domaines de la sécurité et la paix, la bonne gouvernance, l'enseignement, la formation professionnelle, la migration, l'agriculture, le développement durable, les systèmes de santé, la production de vaccins anti-covid-19, le financement des projets de développe-

ment, l'appui au secteur privé et l'intégration économique», a ajouté la même source.

L'Algérie œuvrera, lors des travaux du sommet, à «participer, aux côtés des pays africains, à la concrétisation d'une vision commune et réaliste de partenariat entre les deux organisations continentales reposant sur les bases de consultation selon les données et les spécificités de chaque partie, et ce, dans le souci de parvenir à des plans et des programmes d'action communs avantageux pour les deux parties à même d'ouvrir la route aux prochaines démarches devant renforcer ce partenariat». «L'Algérie exprimera à nouveau sa conviction quant à l'impératif d'intensifier les efforts en vue de soutenir les solutions africaines aux problèmes du continent, et ce, conformément à une perspective et des initiatives adoptées par les pays africains à l'intérieur de leurs frontières et au sein de leurs institutions légitimes dans le cadre de la concrétisation de la solidarité et l'action africaine commune», a conclu le MAE.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Un don algérien de livres à l'Académie diplomatique mauritanienne

Un don de livres dans divers domaines a été remis, mercredi au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, au profit de l'Académie diplomatique relevant du ministère mauritanien des Affaires étrangères. La cérémonie de remise a été supervisée par le Directeur général de l'Agence algérienne de la coopération internationale pour la solidarité et le développement, Boudjemaâ Delmi, en présence du Directeur général chargé des pays arabes, Noureddine Khendoudi, du Directeur général de l'Institut diplomatique et des relations internationales, Atia Salah, de la Directrice générale de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), ainsi que de l'ambassadeur de la Mauritanie en Algérie, Weddady Ould Sidi Haiba. Ce don qui a été octroyé par l'Institut diplomatique et l'ANEP, intervient selon le DG de l'Institut, «suite à la visite effectuée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra en Mauritanie (en septembre 2021), où il a visité l'Académie diplomatique mauritanienne et avait promis d'envoyer un don de livres». M. Atia a fait part de la joie de l'Institut d'offrir un ensemble de livres à l'Académie diplomatique mauritanienne, à savoir environ 500 exemplaires dans divers domaines, en sciences politiques, sciences internationales, économie, cul-

ture et en sociologie». De son côté, le DG chargé des pays arabes a indiqué que M. Lamamra «a convenu avec son homologue mauritanien d'asseoir une coopération entre l'Institut et l'Académie mauritanienne, d'établir prochainement un jumelage, tout en accompagnant l'académie dans la formation et d'échanger les visites après l'amélioration de la situation sanitaire». Cette initiative «ne doit pas sortir du cadre des autres domaines de coopération», a précisé M. Khendoudi, rappelant l'approbation par le Conseil des ministres d'un mémorandum d'entente pour la réalisation de la route reliant Tindouf en Algérie et Zouerate en Mauritanie. Un axe qui établira «un contact commercial et culturel entre Alger et Nouakchott pour s'étendre, par la suite, vers les autres pays de l'Afrique de l'Ouest», a-t-il dit. Pour sa part, l'ambassadeur mauritanien s'est félicité de «ce don précieux qui constituera une importante source de savoirs pour les diplomates mauritanien ainsi que pour les pionniers issus des universités et instituts du pays». Selon le diplomate, la visite du président de la Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en Algérie décembre 2021, «a créé une nouvelle dynamique de coopération entre les deux pays dans divers domaines, dont la formations professionnelle».